

Votre identité  
a de la valeur!



**Docstop**  
Plus de sécurité pour  
vos documents d'identité



Le 8 mars 2009  
Journée internationale  
de la Femme



Une écoute pour lutter  
contre la maltraitance des  
personnes âgées

JOURNAL COMMUNAL D'INFORMATION  
COMMUNE DE JETTE

mars 2009

# Mourir dans la dignité

## Un débat de société

Jette  
info  
n° 162

Hugo Claus, en Belgique, Horst Tappert (Derrick) en Allemagne, Eluana Englaro en Italie et Chantal Sébire en France. Plusieurs cas retentissants ont relancé le débat sur la fin de vie dans la dignité en Occident. De plus en plus de gens, souffrant d'une maladie en phase terminale, choisissent une fin de vie digne via les soins palliatifs, l'arrêt des traitements ou l'euthanasie.

Quelles sont les possibilités si vous vous trouvez confronté(e) à pareille situation? Que disent les textes de loi? Comment faire connaître votre souhait si vous n'êtes plus capable de vous exprimer? Nous tentons de répondre à ces questions et à d'autres sur la fin de vie dans la dignité dans notre dossier.

**TOUS LES DÉTAILS  
EN PAGES**

**6 & 7**

**Editeur responsable:**  
**Hervé Doyen, Bourgmestre**  
Chaussée de Wemmel 100  
1090 Jette  
Tél.: 02.423.12.11  
E-mail : communication.1090@jette.irisnet.be  
BUREAU DE DEPOT BRUXELLES 9

## Il s'est dit au conseil communal...

*Voter l'aménagement des voiries, l'entretien des bâtiments communaux ou désigner des membres du corps enseignant dans les écoles communales sont autant de sujets qui font partie des compétences de cette assemblée. Un conseil communal se tenait le 18 février, en voici les points forts.*

### Logements à loyers modérés - mise en location

La qualité de vie passe par des conditions de logement agréables, pour tous les citoyens, même ceux à revenus faibles. La commune de Jette, en partenariat avec le Foyer jettois, a développé de longue date une politique volontariste pour mettre des habitations décentes et à loyer modéré à disposition des personnes à revenus faibles et moyens. Les 65 logements aménagés à proximité de la rue Lahaye, sur l'ancien site du boulo-drome et sur des terrains communaux, sont le fruit d'une collaboration entre la commune de Jette, le Foyer Jettois et la SLRB (Société du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale). Via un droit de superfi-

cie, la SLRB a construit les logements et devrait les céder sous peu, via une convention de louage, à la commune de Jette.

Le conseil communal a néanmoins déjà adopté les conditions générales de mise en location de ces appartements qui rentreront dans le parc immobilier communal. Il s'agira de logements moyens accessibles aux ménages à revenus moyens.

Les modalités précises de mise en location ne sont pas encore définies. Nous vous tiendrons informé(e) des développements dans un prochain Jette Info.

### Mobilité - placement d'un box à vélos au Foyer jettois

A l'heure où la mobilité douce est de plus en plus incontournable, le Foyer jettois fait un pas dans cette direction. Suite au vote favorable des conseillers communaux, un box pour vélos sera installé sur le site Essegheem (rue Jules Lahaye), entre les immeubles Essegheem 3 et 4. Le Foyer

jettois assurera la gestion et la maintenance quotidiennes du box et sélectionnera les candidats utilisateurs après avoir lancé un appel auprès de ses locataires (du Foyer jettois).

**La prochaine séance du conseil communal aura lieu le mercredi 25 mars à 20h à l'Hôtel du Conseil.**

## Mourir dans la dignité, un droit fondamental



L'espérance de vie a connu, ces dernières années, une augmentation constante en Belgique. La fulgurante évolution de la science médicale a indéniablement joué un grand rôle. Les défis ne peuvent se limiter à tenter de repousser les limites de l'âge mais bien d'assurer autant que possible aux gens une existence de qualité. Il en va ainsi du moment auquel tout un chacun sera tôt ou tard confronté: l'approche de sa mort. Un décès peut survenir rapidement et de manière inattendue, à cause d'un cœur défaillant ou d'un grave accident de la route. Toutefois, la mort est parfois le résultat d'une longue lutte contre la maladie. En tant que société qui aime la vie, nous sommes dans l'obligation de rendre la fin de vie de ces personnes la plus digne possible. Nul ne peut être forcé à souffrir de manière inhumaine. La médecine a les possibilités et l'obligation morale d'éviter les souffrances inutiles, si le patient le demande. Si la bataille est jouée, il existe différentes façons d'entreprendre dignement son dernier voyage. Comme

vous pourrez le découvrir dans notre dossier, il y a tout d'abord les soins palliatifs qui ne raccourcissent ni ne prolongent la vie du patient mais lui permettent de l'améliorer ainsi que celle de sa famille. Une personne, qui se trouve dans une situation médicale incurable, peut volontairement choisir d'arrêter un traitement vital. Enfin, quelqu'un peut également opter pour l'euthanasie active réalisée par un médecin à la demande du patient.

Chacun possède son propre point de vue, sa philosophie ou ses convictions sur la question et doit être libre de voir ses choix respectés. Dans certains cas (coma, démence, tumeur cérébrale,...), le patient ne peut toutefois plus décider pour lui-même. Une déclaration de volonté établie à l'avance permet de faire connaître son souhait avant d'en arriver à une telle situation.

Une fin de vie digne constitue un droit fondamental. Face à cette question sensible, il ne sert à rien de nous plonger la tête dans le sable. Au contraire, tout le monde, les pouvoirs publics, le monde médical et le patient, doit oser prendre ses responsabilités pour éviter les souffrances inhumaines.

Votre député-bourgmestre, Hervé Doyen

UNE QUESTION SUR  
LA COMMUNE DE JETTE ?

Surfez sur  
[www.jette.be](http://www.jette.be)



### LA MAISON COMMUNALE

Chaussée de Wemmel 100  
1090 Jette - Tél.: 02.423.12.11

### Horaire des services communaux (sauf en juillet et août)

Services Population, Etat civil et GEFICO (Finances) : les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 14h, le jeudi de 13h à 19h

Autres services : les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 14h, le jeudi de 13h à 16h

### Hôtel du Conseil

Place Cardinal Mercier, 1  
1090 Jette  
• Commissariat de police  
Tél.: 02.412.68.06

### Agence Locale pour l'Emploi

Rue L. Theodor, 204  
1090 Jette  
Tél.: 02.421.65.00

### CPAS

Rue de l'Eglise St-Pierre, 47  
1090 Jette  
• Secrétariat: 02.422.46.11  
• Service social: 02.422.46.75

### Agence Immobilière Sociale de Jette

Résidence Essegheem 2  
Rue Jules Lahaye 288  
1090 Jette  
Tél.: 02.421.70.90/91

# Doc Stop

## Plus de sécurité pour vos documents d'identité

**V**otre carte d'identité, passeport ou titre de séjour (modèle à puce) belge a été perdu ou volé?

Téléphonez gratuitement à Doc Stop au numéro 00800.2123.2123 (pas depuis un gsm) ou 02.518.21.23 et bloquez-le. Vous éviterez ainsi le risque d'usage frauduleux de votre document et d'éventuelles conséquences financières (ouverture en votre nom d'un abonnement téléphonique, achat par correspondance, etc).

Doc Stop est un service gratuit, disponible 24h sur 24 et 7 jours sur 7. Attention: Doc Stop permet uniquement de bloquer les documents d'identité belges.

### Vol ou perte: que faire?

**En cas de vol.** Téléphonnez immédiatement à Doc Stop. Déclarez le vol au poste de police le plus proche du lieu du vol ou à votre police locale.

**En cas de perte.** Téléphonnez immédiatement à Doc Stop. Adressez-vous ensuite à votre administration communale. Pour une attestation provisoire en dehors des heures d'ouverture, adressez-vous à la police.

Attention : si le document perdu est un titre de séjour, vous devez toujours en déclarer la perte à la police avant de passer à l'administration communale.

### Un système qui vous protège des fraudes à l'identité

En seulement quelques minutes, après vérification de votre identité, votre document est bloqué. L'anomalie est répertoriée sur le site [www.checkdoc.be](http://www.checkdoc.be). Ce site est utilisé par les banques et autres organismes ou administrations pour vérifier si un document d'identité est connu comme volé, perdu, périmé ou non valide. Grâce à Doc Stop et Checkdoc, vous êtes donc protégé(e) contre une utilisation frauduleuse de vos documents perdus ou volés!

### Que se passe-t-il après votre appel?

- Cartes d'identité et titres de séjour. Vous recevrez un courrier vous confirmant votre signalement de perte ou de vol. Si vous retrouvez votre document, vous disposez de 7 jours à partir de votre appel pour le débloquer. Dans le cas contraire, le document d'identité est annulé et vous devez en demander un autre auprès de votre administration communale.

- Passeports. Dès votre appel à Doc Stop, votre passeport est annulé. Si vous en avez besoin pour voyager, demandez-en un nouveau à temps auprès de votre administration communale.

**Votre identité a de la valeur!**



## Enregistrement en ligne obligatoire pour voyager vers les Etats-Unis

***Vous avez l'intention de vous rendre prochainement aux Etats-Unis? Alors, attention! Vous êtes désormais obligé(e) de remplir un enregistrement sur internet.***



Le Département américain de la Sécurité intérieure a adopté une loi qui oblige les voyageurs à destination des Etats-Unis à transmettre des données personnelles. Fournir ces informations est obligatoire pour que les autorités américaines délivrent leur permission d'entrée sur le territoire.

Cela signifie que les voyageurs qui se rendent aux Etats-Unis ou qui y transitent doivent s'enregistrer via le site internet Electronic System for Travel Authorization (ESTA). Cet enregistrement remplace le formulaire I-94W qui devait être rempli à bord de l'avion.

Cette démarche est obligatoire depuis le début 2009. Les citoyens d'Europe occidentale, d'Australie et de Singapour, qui sont normalement exemptés de visa, doivent désormais introduire une demande online pour être autorisés à voyager aux Etats-Unis. La demande doit être introduite au moins 72 heures avant le départ.

La personne qui voyage doit en outre indiquer sur le site [www.esta.us/travelauthorization](http://www.esta.us/travelauthorization) à quelle adresse elle résidera sur le sol américain. Celui ou celle qui souffre d'une maladie contagieuse ou d'un problème de drogue doit le mentionner. Le voyage ne sera alors pas approuvé. Si le/la voyageur(se) reçoit un message internet lui signifiant que l'enregistrement est approuvé, alors un visa est superflu et l'enregistrement reste valable 2 ans, pour peu que la validité du passeport expire avant ce terme. En cas d'avis négatif, un visa est exigé.



## La zone de police Bruxelles-Ouest travaille à votre sécurité

**La sécurité routière est une des priorités de la zone de police Bruxelles-Ouest.**

Elle y oeuvre notamment en procédant à des contrôles d'alcoolémie ou en contrôlant la conformité technique des véhicules mais aussi en réalisant des contrôles manuels ou automatiques. De nombreuses infractions ont été constatées lors de ces actions. Cela démontre l'importance de ces contrôles dans les communes de Jette, Berchem-Sainte-Agathe, Koekelberg, Ganshoren et Molenbeek-Saint-Jean qui ensemble forment la zone de police Bruxelles-Ouest.

En janvier, le service Trafic de la police a contrôlé 44.660 véhicules et a constaté 1.405 excès de vitesse. Pour ce qui est des contrôles automatiques, les caméras ont constaté 1.246 excès de vitesse, 240 passages au feu rouge et 33 infractions d'excès de vitesse et de feu rouge sur 699.317 véhicules contrôlés. Les conducteurs peuvent s'attendre à une amende et peut-être à un retrait de permis.

Les excès de vitesse n'ont pas leur place dans le trafic, et certainement pas dans un environnement aussi densément peuplé que Jette, où une situation inattendue peut survenir à n'importe quel moment. Un élève qui traverse subitement la rue, un cycliste qui doit éviter un obstacle ou un senior qui traverse à son rythme sur le passage pour piétons. Soyez attentif aux risques de la circulation et n'y exposez ni les autres ni vous-même par une vitesse excessive.

## 26 mars 2009

### Journée nationale de la Courtoisie sur la Route

**Les Responsible Young Drivers organisent le jeudi 26 mars prochain la Journée nationale de la Courtoisie sur la Route. Cette campagne a pour but d'inciter tous les usagers de la route à se respecter mutuellement lorsqu'ils sont sur la voie publique. Cyclistes, piétons, motards, automobilistes,... tous sont concernés par la courtoisie sur la route.**

La route est un espace social où toute personne est amenée, de force, à communiquer et où le respect des règles du jeu revêt une importance capitale. Or, la voiture nous enferme souvent dans une bulle hermétique. Des motocyclistes se faufilent parfois dangereusement. Certains cyclistes oublient que le code de la route s'applique aussi à eux. Et le piéton oublie que le feu rouge signifie qu'il doit s'arrêter.

Au fil du temps, ces petites incivilités se banalisent, on pense qu'elles ne créent pas de situations dangereuses. Il est donc primordial de cesser d'envisager l'espace public comme un champ de bataille entre les différents usagers mais bien de le partager en bonne intelligence et de manière respectueuse.

#### Ensemble pour un trafic courtois

Nous avons trop souvent tendance à délaissier nos promesses de courtoisie sur la route lorsque le comportement d'un autre usager nous agace. Une attitude déplacée est la cause de nombreux accidents de la circulation. En être conscient, c'est faire tomber drastiquement les statistiques d'accidents.

#### Mobilité dans la ville

Les villes ont encore trop souvent la mauvaise réputation d'être des lieux bruyants où il ne fait pas bon vivre. Conscientes de ce phénomène, beaucoup de communes aménagent leurs routes pour désengorger les grands axes de circulation: pistes cyclables, zones 30, parkings de dissuasion,... Des solutions de déplacement alternatives sont nécessaires mais insuffisantes pour rendre la ville saine et paisible. Chacun de nous doit également changer son com-

portement sur la route. Un environnement serein instaure un climat de sécurité et prévient les accidents. De plus, rouler courtois produit moins de gaz d'échappement. Un geste pour l'environnement!

#### Les parents, héros de leurs enfants

La route est un lieu important de transmission de valeurs. Comment demander à son enfant d'être gentil avec ses camarades de classe alors que le matin, papa a crié sur tout ce qui bougeait? Pour un enfant, le siège arrière (d'un vélo ou d'une voiture) est un grand écran de cinéma. Ses parents sont les

héros du feuilleton quotidien qui se déroule devant ses yeux. Votre enfant retient tout ce que vous dites et faites... La courtoisie est une valeur qu'il faut lui apprendre dès son plus jeune âge.

### 10 commandements de la courtoisie sur la route:

1. Je reste concentré(e) sur ma conduite tout au long de mon trajet.
2. Je reste calme au volant, surtout dans les situations à risque.
3. Je cède le passage avec le sourire et remercie d'un geste courtois.
4. Je respecte les autres usagers de la route.
5. Je n'utilise pas l'appel de phare ni le klaxon.
6. Je ne me gare pas sur les parkings pour handicapés ni les zones piétonnes.
7. Je ne conduis pas lorsque j'ai bu ou que je suis fatigué(e).
8. J'utilise un kit main libre pour mon GSM lorsque je conduis.
9. Je veille au bon état de mon véhicule pour la sécurité de tous.
10. Je pratique une conduite intelligente, respectueuse de l'environnement.



# Le dépistage, meilleure prévention contre le cancer du sein



**D'après les statistiques officielles de la Fondation Registre du Cancer datant de 2005, les risques de cancer du sein sont, en moyenne, 10% plus élevés à Bruxelles que dans les deux autres régions du pays. Face à une maladie qui, lorsqu'elle est détectée et traitée suffisamment tôt, se guérit dans 85% des cas, il n'y a pas lieu d'hésiter une seconde: le dépistage est primordial.**

En Belgique, près de 5.000 nouveaux cas de cancer du sein apparaissent chaque année. Il s'agit du premier des cancers de la femme en terme de fréquence. Les femmes bruxelloises semblent payer un plus lourd tribut que les habitantes de Wallonie et de Flandre: la moyenne belge est de 148 cancers du sein diagnostiqués pour 100.000 femmes alors que 165 cas sont recensés à Bruxelles.

Dans la majorité des cas, il n'existe pas de facteurs de risque particulier. Cependant, certaines femmes présentent un risque plus élevé que la moyenne d'être atteintes d'un cancer du sein. Parmi les éléments à prendre en compte: l'âge (75% des cas surviennent après 50 ans), le fait de ne pas avoir d'enfant ou d'avoir son premier enfant après l'âge de 30 ans, avoir ses premières règles avant l'âge de 12 ans, des antécédents familiaux.

En l'absence de traitement véritablement préventif, il importe de diagnostiquer le cancer du sein dans sa phase la plus précoce. C'est pourquoi la Région de Bruxelles-Capitale a mis en place un programme de dépistage du cancer du sein. Chaque année, l'asbl Brumammo invite, par le biais d'une convocation personnalisée envoyée par courrier, 50.000 Bruxelloises âgées de 50 à 69 ans à réaliser une radiographie gratuite des seins. Cet examen est reconduit tous les deux ans. L'enjeu est important: dans les mortalités par cancer, le cancer du sein est celui qui est le plus responsable de décès chez la femme alors que, dépisté précocement, il se guérit dans 85% des cas. La mammographie, c'est 10 minutes d'inconfort et une vie sauvée.

**Renseignements: Votre médecin traitant et le Centre Bruxellois de Coordination pour le dépistage du cancer du sein, Brumammo asbl - 02.736.19.84 (du lundi au vendredi de 9h à 12h30) - www.brumammo.be**

**Vous êtes une femme, vous avez entre 50 et 69 ans, vous habitez Bruxelles et vous avez votre carte SIS? Le Programme de dépistage du cancer du sein en Région de Bruxelles-Capitale vous propose tous les 2 ans un examen radiographique appelé Mammotest ou "mammographie de dépistage". Cet examen est soumis à un strict contrôle de qualité. Il est entièrement gratuit.**

## Journée internationale de la Femme Des femmes et des roses

**Le 8 mars prochain marque la Journée internationale de la Femme. A cette occasion, les commerçants, membres de l'association Shopping Jette, offriront une rose aux Jettoises qui passeront faire leurs emplettes dans leur magasin le samedi 7 mars. Cette distribution se poursuivra lors du marché dominical.**

La Journée de la Femme remonte au 8 mars 1910. Ce jour-là, à Copenhague, une confédération internationale de femmes socialistes de tous pays se réunit pour que le suffrage devienne réellement universel. Quatre ans plus tard, en Allemagne, des femmes se mobilisent pour obtenir le droit de vote, qui leur sera octroyé en 1918. A Saint-Petersbourg en 1917, c'est aussi un 8 mars que les ouvrières protestent à grands cris pour des produits de base moins chers et le retour de leurs maris partis au front. Les années passent et, le 8 mars 1975, les Nations-Unies observent, pour la première fois, la Journée internationale de la Femme. Depuis, ce jour sert à nous remémorer le chemin accompli et à nous rappeler que, ici, les acquis d'hier ne sont pas aussi intangibles que nous aimerions le croire mais que, là-bas, souffrance, humiliation et non-

droit sont le quotidien de tous les êtres nés du mauvais sexe, à savoir... le "deuxième". L'histoire des mouvements de femmes se poursuit vaillamment que vaille.

A l'occasion de la Journée internationale de la Femme, ce sont de douces senteurs de roses qui accompagneront les Jettoises tout au long de leur shopping du samedi 7 mars et le dimanche 8 mars au matin pendant le marché dominical. Une manière de montrer que, en attendant le moment où l'on pourra se passer de ce type de journée, la poursuite des efforts accomplis en matière d'égalité homme/femme ne dispense pas... de galanterie!

CETTE ACTION EST ISSUE D'UN PARTENARIAT ENTRE LE CONSEIL CONSULTATIF INTÉGRATION ET ÉGALITÉ DES CHANCES, PRÉSIDÉ PAR AMAL MEQOR, ET L'ASSOCIATION DE COMMERÇANTS SHOPPING JETTE, AVEC LE SOUTIEN DU COLLÈGE DES BOURGMESTRE ET ECHEVINS, DE L'ECHEVIN DE LA VIE ÉCONOMIQUE BERNARD LACROIX ET DE L'ECHEVINE DE L'ÉGALITÉ DES CHANCES CLAIRE VANDEVIVÈRE.



**Distribution de 10.000 roses aux Jettoises  
le 7 mars auprès des commerçants  
membres de Shopping Jette  
et le 8 mars lors du marché dominical**

## On recherche des bénévoles

L'Espace-Femmes de Jette est un espace interculturel, intergénérationnel, de rencontres, de relaxation, d'information, de formations, de découvertes... ouvert à toutes!

Un lieu où chaque femme peut s'exprimer, échanger, prendre part à la vie de son quartier...

L'Espace-Femmes est à la recherche de bénévoles pour donner des cours de français (alphabétisation et FLE), animer un atelier d'apprentissage en informatique dans une démarche d'éducation permanente à un public interculturel, ainsi que pour l'accueil et du travail administratif.

**Intéressée? Appelez le 02.420.64.78 entre 9h30 et 16h30 ou Vie Féminine Bxl - place Cardinal Mercier 29 - 02.513.69.00**

# Mourir dans la dignité, un débat de société

*Hugo Claus, en Belgique, Horst Tappert (Derrick) en Allemagne, Eluana Englaro en Italie et Chantal Sébire en France. Plusieurs cas retentissants ont relancé le débat sur la fin de vie dans la dignité en Europe. De plus en plus de gens, souffrant d'une maladie en phase terminale, choisissent une fin de vie digne via l'arrêt des traitements curatifs, le recours aux soins palliatifs ou l'euthanasie.*

*Quelles sont les possibilités existantes si vous vous trouvez confronté(e) à pareille situation? Que disent les textes de loi? Comment faire connaître votre souhait si vous n'êtes plus capable de vous exprimer? Notre dossier tente de répondre à ces questions.*



*De nombreuses personnes redoutent ou s'interrogent sur la manière dont elles vivront leur fin de vie. Les soins palliatifs, l'arrêt de traitement ou l'euthanasie peuvent empêcher des souffrances inutiles et assurer une fin digne lorsque la situation médicale d'une personne ne présente plus d'issue, comme un coma, une maladie en phase terminale, de sévères dommages cérébraux,...*

## Soins palliatifs

Les soins palliatifs ont pour but d'améliorer la qualité de vie des patients et de leurs proches confrontés à une affection dont l'issue est fatale. L'allègement de la douleur, des effets secondaires et des problèmes psychologiques, sociaux et spirituels est ici d'une importance cruciale. La vie du/de la patient(e) n'est ni prolongée ni raccourcie par les soins palliatifs. Ceux-ci réduisent presque toujours la douleur physique et l'inconfort à un minimum.

Les soins palliatifs sont applicables assez tôt dans le développement de la maladie, en combinaison avec une diversité d'autres traitements destinés à l'allongement de la vie comme la chimiothérapie et la radiothérapie. Les soins palliatifs procurent aussi tout un système de soutien aux familles dans leur vécu de la maladie d'un(e) des leurs et dans leur deuil.

## Arrêt de traitement

L'arrêt d'un traitement vital (par exemple, le respirateur) à la demande d'un(e) patient(e) qui souffre d'une affection incurable et qui mène, au bout de quelques jours, à la mort du/de la patient(e), sans qu'il n'ait été fait usage d'un produit létal, n'est pas considéré comme une euthanasie active. Le refus de traitement est autorisé légalement par la loi sur les droits du patient. Celui-ci peut ainsi s'exprimer au moment où il estime être dans une situation sans issue. Pour faire connaître, à l'avance, votre désir de ne pas subir d'acharnement thérapeutique, vous pouvez rédiger une déclaration de volonté. Par cette déclaration, vous exigerez que cesse tout traitement ou recherche lorsque vous ne serez plus apte à le demander vous-même (coma, démence, tumeur cérébrale,...).

## Euthanasie

Depuis 2002, l'euthanasie est légalement autorisée en Belgique, sous de strictes conditions. L'euthanasie est décrite comme "l'acte pratiqué par un tiers qui met intentionnellement fin à la vie d'une personne à la demande de celle-ci". Légalement, l'euthanasie n'est permise que lorsqu'elle est pratiquée par un médecin, sur demande expresse du/de la patient(e) et selon des conditions précises. Il s'agit donc d'une procédure active de fin de vie.

En pratique, de nombreux cas de fin de vie ont lieu sans demande expresse du/de la patient(e); principalement auprès de patients incapables de s'exprimer à cause d'une maladie déjà avancée. Si vous voulez faire savoir que vous souhaitez l'euthanasie si vous deviez, un jour, ne plus pouvoir l'exprimer (démence, coma,...), vous pouvez d'ores et déjà rédiger une déclaration de volonté (voir ci-contre).



## Quand l'euthanasie est-elle légalement autorisée?

L'euthanasie est réglementée en Belgique. La loi dépénalisant l'euthanasie prévoit les conditions suivantes:

### Le/La patient(e)

- Le/La patient(e) doit être majeur(e).
- Il/Elle doit être capable et conscient(e) au moment de la demande d'euthanasie.
- Le/La patient(e) doit avoir été informé(e) des possibilités de soins palliatifs.

### La demande d'euthanasie

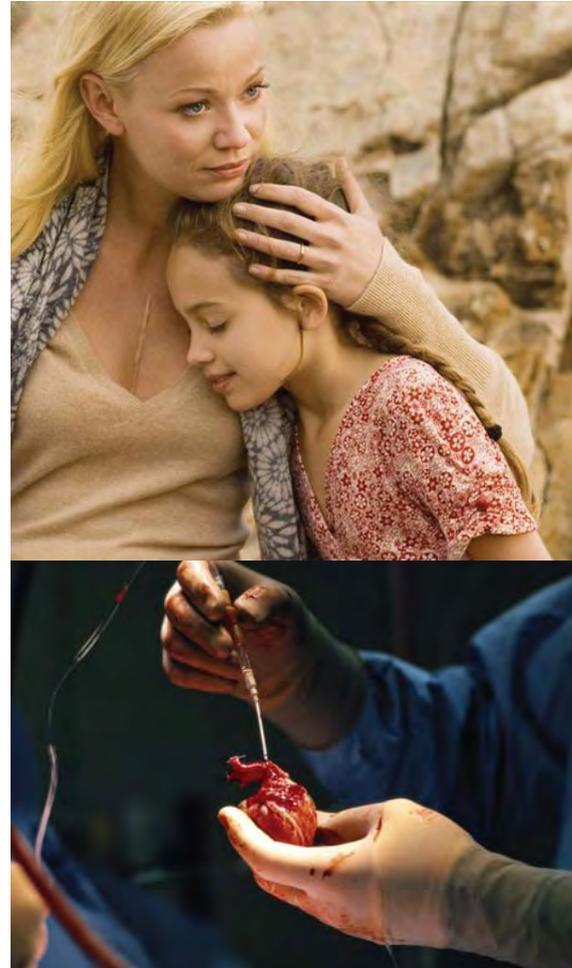
- Cette demande doit être volontaire et ne pas résulter d'une pression extérieure.
- La demande doit être réfléchie. Le/La patient(e) doit prendre sa décision après avoir reçu une information correcte et pertinente sur son état de santé, les possibilités de soins palliatifs, etc.
- La demande doit être répétée et constante (formulée différents jours), ne peut pas être impulsive.
- La demande doit être écrite: rédigée, datée et signée par le/la patient(e). Si le/la patient(e) est incapable de le faire personnellement, il/elle peut désigner une personne majeure de son choix qui ne peut avoir aucun intérêt matériel au décès du/de la patient(e).

### La situation du/de la patient(e)

Le/La patient(e) se trouve dans une situation médicale sans issue et fait état d'une souffrance physique ou psychique qui ne peut être apaisée et qui résulte d'une affection accidentelle ou pathologique grave et incurable. Il n'est pas nécessaire que le/la patient(e) souffre d'une affection mortelle ou ayant un caractère terminal. La loi est donc également applicable, sous conditions, aux patients non-terminaux.

Cela signifie concrètement que l'euthanasie ne peut être réalisée que par un médecin. Le/la requérant(e) doit être majeur(e), capable et à même d'exprimer sa volonté. Le/La patient(e) doit être conscient(e) de sa situation, des possibilités de traitement et du pronostic. Le/La malade doit se trouver dans une situation sans issue - avoir une affection incurable -, causée par une maladie (le cancer, par exemple) ou un accident (par exemple une paralysie) et doit en souffrir de façon insoutenable. Cette impasse médicale doit être constatée par un médecin. Le niveau intolérable de la souffrance est déterminé par le/la malade.

Vous pouvez aussi choisir l'euthanasie par le biais d'une déclaration de volonté. Cette demande n'est valable que dans le cas où vous tomberiez dans un coma irréversible. Le document doit être renouvelé tous les 5 ans. Une déclaration anticipée négative peut aussi être remplie. Elle stipule que la personne est contre l'acharnement thérapeutique et exige que cesse tout traitement lorsqu'elle n'est plus en mesure de le demander elle-même: coma, démence, tumeur cérébrale,... Cette dernière déclaration est illimitée. Les deux déclarations peuvent être téléchargées sur le site [www.health.fgov.be/euthanasie](http://www.health.fgov.be/euthanasie) ou obtenues auprès de l'administration communale de Jette - Jacques Mestag ou Myriam Meyts - 02.422.31.05 (sur rendez-vous). C'est auprès de ce même service que votre déclaration doit être enregistrée.



## Le don d'organe sauve des vies

La transplantation d'organe est une opération vitale pour des patients souffrant de certaines affections chroniques et/ou incurables qui menacent leur vie. Songez, par exemple, à une maladie grave du coeur, des poumons ou du foie. Donner ses organes sauve littéralement des vies. D'après la loi, les organes d'une personne décédée peuvent être automatiquement utilisés pour sauver la vie de quelqu'un, à moins que le défunt l'ait formellement refusé par écrit. Chaque année, de nombreux organes sont perdus parce que la famille du défunt proteste et que les médecins ne peuvent rien faire

contre leur volonté. Pour éviter cela, il est important que les (futurs) donneurs fassent part de leurs souhaits à l'avance. Pour ce faire, ils peuvent remplir et signer un formulaire de consentement de don d'organe et le déposer auprès de l'administration communale de Jette - Jacques Mestag ou Myriam Meyts - 02.422.31.05 (sur rendez-vous). La commune transmet, par la suite, le formulaire au Registre national.

Le don d'organe dépasse la mort et représente, pour le patient, un dernier geste de solidarité et d'humanité.

**Renseignements:** [www.beldonor.be](http://www.beldonor.be)

### Adresses utiles

• **Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité (ADMD)**

rue du Président 55 à 1050 Bruxelles - 02.502.04.85  
[info@admd.be](mailto:info@admd.be)  
[www.admd.be](http://www.admd.be)

• **Fédération bruxelloise pluraliste de soins palliatifs et continus**

chaussée de Boondael 350 à 1050 Bruxelles - 02.649.41.28  
[aremis@belgacom.net](mailto:aremis@belgacom.net)  
[www.hospitals.be/fbsp](http://www.hospitals.be/fbsp)

• **Les soins palliatifs Bruxelles**

chaussée de Louvain 479 à 1030 Bruxelles - 02.743.45.92 ou 02.735.13.71  
[palliabru@palliatifs.be](mailto:palliabru@palliatifs.be)  
[www.palliatifs-bruxelles.be](http://www.palliatifs-bruxelles.be)

# Une oreille à l'écoute des seniors

*L'asbl Infor Homes et Home Info vzw ont récemment mis en place un service d'écoute destiné à lutter contre la maltraitance des personnes âgées, tant en institution qu'au domicile. Cette ligne est à disposition de quiconque est concerné par une situation d'abus envers un(e) senior.*



Notre société vieillit. Le constat du vieillissement de la population a déjà entraîné la prise en compte d'une série de phénomènes jusque là délaissés: complexité des relations intergénérationnelles, mise en place d'activités culturelles et de divertissement, réflexion sur les politiques de pension et de santé,...

Les seniors d'aujourd'hui ne sont pas ceux d'hier; leur santé ainsi que leur niveau d'indépendance se sont fortement améliorés ces dernières décennies. On ne peut toutefois nier que l'augmentation de l'âge s'accompagne généralement d'un accroissement de la vulnérabilité (physique, psychologique,...), perçue ou avérée.

Parce que cette vulnérabilité peut déboucher sur des situations d'abus, l'asbl Infor Homes et Home Info vzw ont ouvert un service d'écoute téléphonique pour personnes âgées maltraitées. Cette écoute permet à l'appelant de sortir du silence et de parler, en toute confidentialité, de ses inquiétudes à quelqu'un qui l'accompagne dans une recherche de pistes adéquates.

#### Renseignements:

**Sepam (service d'écoute pour personnes âgées maltraitées)**

tél.: 02.223.13.43 (le lundi de 12h30 à 16h et le jeudi de 9h à 12h30)

## Enseignement

### Priorité à l'apprentissage

Dans la société de la connaissance qui est la nôtre, l'enseignement est fondamental. Il faut bien évidemment partir sur des bonnes bases; l'école primaire est, à ce titre, d'une importance capitale. Aimer apprendre... cela s'apprend et se nourrit, notamment en veillant à ce que ceux qui éprouvent des difficultés ne soient pas laissés pour compte. A Jette, deux nouvelles initiatives voient le jour pour les élèves de 6 à 12 ans, à l'instigation de l'échevin de l'Enseignement francophone Merry Hermanus. A partir du 2 mars, les écoles communales jettoises pourront profiter de l'expertise d'une logopède et une deuxième école des devoirs sera créée, dans les locaux de l'école Jacques Brel.

Nous vous donnerons plus de détails sur ces nouveautés dans un article à paraître dans le Jette Info du mois d'avril.

## Du mouvement à la Croix-Rouge de Jette



*La Croix-Rouge, c'est une diversité de services qui convergent vers un même but: le bien-être sanitaire de toutes les populations. La portée des interventions change en fonction des endroits de la planète où la Croix-Rouge est appelée à intervenir. En Belgique, nos contacts avec cette vénérable institution de la solidarité portent essentiellement sur les campagnes pour les dons de sang, les cours de secourisme, les services de secours lors de diverses manifestations ainsi que le prêt de matériel.*



La section locale jettoise de la Croix-Rouge de Belgique a été remaniée suite à des élections internes. Alors, qui fait quoi? Suivez le guide:

- Président: Francis Martiat - 0473.445.394 - [presidence@croixrouge-jette.be](mailto:presidence@croixrouge-jette.be)
- Vice-président: Luc Vandersmissen - 02.425.10.20 - [presidence@croixrouge-jette.be](mailto:presidence@croixrouge-jette.be)
- Service de secours (interventions lors de manifestations, en cas de plan catastrophe ou d'actions sociales): Jean-Marie Marchal - 0471.474.473 - [sscr@croixrouge-jette.be](mailto:sscr@croixrouge-jette.be)
- Enseignement (brevet européen de premiers secours et complément en secourisme): Christine Barra - 02.425.47.29 ou 0472.807.828 - [enseignement@croixrouge-jette.be](mailto:enseignement@croixrouge-jette.be)

- Croix-Rouge Jeunesse (apprendre aux enfants comment réagir en cas d'accident, à partir de 10 ans): Morgane Vanhees - 0473.344.137 - [crj@croixrouge-jette.be](mailto:crj@croixrouge-jette.be)
- Collectes de sang: Jeanine Vancampenhoud - 0474.963.847 - [sang@croixrouge-jette.be](mailto:sang@croixrouge-jette.be)
- Prêt de matériel sanitaire (permanences le jeudi de 17h à 19h ou sur rendez-vous): Chantal Vandersmissen - 02.425.10.20 - [spms@croixrouge-jette.be](mailto:spms@croixrouge-jette.be)

#### Renseignements:

**La Croix-Rouge de Belgique, section locale de Jette**

**Centre de Santé (rue Vandenschriek 75)**  
**site internet: [www.croixrouge-jette.be](http://www.croixrouge-jette.be)**  
**email: [info@croixrouge-jette.be](mailto:info@croixrouge-jette.be)**

# Le projet de la place Cardinal Mercier expliqué aux riverains

## La place doit devenir un pôle socio-économique convivial



*A la mi-février, les Jettois ont pu découvrir le projet de rénovation de la place Cardinal Mercier. Une exposition a développé les grandes lignes du projet, le samedi 14 février. Les différents acteurs impliqués ont présenté les différentes facettes du projet lors d'une séance d'information qui s'est tenue le jeudi 19 février; les riverains ont pu y exprimer leurs opinions. Une demande de permis d'urbanisme, tenant compte des remarques émises, sera introduite pour le réaménagement de la place Cardinal Mercier et des abords de la gare.*

La rénovation de la place Cardinal Mercier est un des projets les plus ambitieux que notre commune ait jamais connu, urbanistiquement parlant. Sa position de noeud de transports en commun combinée à une fonction sociale, culturelle et économique en font une place importante dans notre commune. Les coûts de réalisation d'une telle rénovation seront élevés; le projet est rendu possible dans le cadre de Beliris, le soutien que le fédéral apporte aux projets de rénovation à Bruxelles.

### Regard sur la mobilité

Vu le caractère multimodal du projet, la rénovation constituera une collaboration unique entre différentes parties: la commune de Jette, la Région de Bruxelles-Capitale, Infrabel et la SNCB (pour les travaux de la gare), la STIB et, bien entendu, le bureau d'étude Omgeving que eliris a désigné pour ce projet. Tous ces partenaires ont participé à la séance d'information pour les riverains au cours de laquelle les plans et la philosophie du projet ont été présentés. Le lifting ne concernera pas uniquement la place. Le parking le long de la rue Dupré est également concerné, tout comme le site de la gare de Jette qui fera partie du Réseau Express Régional. L'objectif avoué est de faire de la place Cardinal Mercier un pôle socio-économique convivial avec une attention particulière pour la mobilité. Les nombreux navetteurs quotidiens représentent, à cet égard, un public-cible. La place doit, en outre, être partagée par les piétons,



les cyclistes, les personnes à mobilité réduite et les automobilistes, sans pour autant négliger les commerçants qui y sont établis. Le réaménagement apportera de nombreuses améliorations, comme un deuxième passage entre la place et l'arrière de la gare (rue Dupré) et un ascenseur pour les moins valides. Combinez cela à un nouvel éclairage, de nouveaux bancs, un revêtement neuf,

de la verdure et un usage astucieux de matériaux contemporains et vous obtenez une place dynamique et "dans le coup". De l'espace sera dégagé pour conférer un caractère aérien et convivial. Cela signifie évidemment que l'aménagement actuel sera complètement revu. Les voitures parkées ne régneront plus en maîtres sur la place. Le stationnement de courte durée sera autorisé sur la place tandis que le stationnement de longue durée se fera sur le grand parking derrière la gare, le long de la rue Dupré. Pour garantir la sécurité, celui-ci sera équipé de caméras de surveillance. Un parking de vélos sera également aménagé ainsi qu'un système de location de deux-roues.

Les remarques émises par les usagers et les riverains de la place pendant l'exposition et la séance d'information seront maintenant examinées. Tenant compte de ces avis dans la mesure du possible, les plans définitifs seront introduits en vue de l'obtention du permis d'urbanisme. Une enquête publique aura lieu à ce moment-là, les personnes concernées pourront alors exprimer leurs avis ou suggestions.

## Travaux dans la commune



### Rue Léopold Procureur - Rénovation des trottoirs et plantations

Les travaux de rénovation des trottoirs de la rue Léopold Procureur ont débuté en février et s'achèveront, si les conditions météo le permettent, à la fin mars. Il s'agit de remplacer les dalles 30/30 par des klinkers en béton 20/20, les bordures en granit seront conservées. Seule la circulation locale sera autorisée dans la rue Procureur pendant les travaux. Le chantier implique l'enlèvement des arbres qui ornent la rue. La création de nouvelles fosses d'arbres est prévue dans le réaménagement. Le service communal des Plantations se chargera ensuite de replanter une vingtaine de nouveaux arbres à raison d'un tous les 8 à 10 mètres. Depuis le début du chantier, le sens unique est inversé et le restera.

### Avenue Notre-Dame de Lourdes - Remplacement de l'éclairage public

Début mars, Sibelga procédera au remplacement des luminaires actuels par des armatures de type "Albany" par des poteaux de 6,30 mètres de haut. La durée du chantier est estimée à 3 semaines durant lesquelles le stationnement sera interdit pendant les heures de travail.

### Bd de Smet de Naeyer - Travaux de la STIB

Durant la seconde quinzaine du mois de mars, la Société de Transports inter-

communaux bruxellois (STIB) procédera au remplacement de l'aiguillage électrique. Le chantier de deux semaines sera réalisé en grande partie la nuit.

### Avenue de l'Arbre Ballon - Sécurisation de la berme centrale

L'avenue de l'Arbre Ballon est une voirie régionale. Le ministère de la Région de Bruxelles-Capitale va y entreprendre des travaux de sécurisation de la berme centrale à hauteur du parking de l'UZ Brussel et des services incendie. Ce chantier, qui s'étendra de l'école des Prés verts à l'arrêt de bus "UZ Brussel", sera réalisé en cinq phases entre mars et mai. Le stationnement sera interdit le long des travaux. Une signalisation adéquate sera mise en place pour informer les usagers.

### Avenue De Greef - Aménagement des carrefours

La commune de Jette procède à l'aménagement définitif des carrefours que l'avenue De Greef forme avec la rue Gilson, d'une part, et les rues De Baisieux et Verschelden, d'autre part. Des oreilles de trottoirs, garnies de plantations, seront aménagées à chacun des deux carrefours. L'aménagement du carrefour De Greef/De Baisieux/Verschelden a débuté le 23 février dernier et devrait durer 3 semaines, si les conditions météo le permettent. Une fois ce chantier achevé, les équipes s'occuperont, pendant près de 2 semaines, des oreilles de trottoirs au carrefour De Greef/Gilson. La circulation automobile reste possible pendant les travaux.

# Une réglementation plus sévère pour les entreprises polluantes

En fonction de leurs activités, les entreprises peuvent représenter une sérieuse menace pour l'environnement si des mesures de précaution ne sont pas prises. Et même dans ce cas de figure, tout incident ne peut être exclu et le dommage à l'environnement doit dès lors être réparé selon le principe du "pollueur-payeur". Grâce à une nouvelle ordonnance régionale, ce principe est maintenant aussi applicable dans les faits.

## La prévention avant tout, mais le dommage doit être réparé

L'histoire est malheureusement riche d'accidents environnementaux très graves qui ont mis en lumière l'impossibilité de poursuivre des exploitants pour les dommages qu'ils ont causés à l'environnement.



En effet, la plupart des législations nationales prévoyaient un régime de responsabilité en cas de dommage aux personnes et aux propriétés, mais elles ne prévoyaient pas de régime de responsabilité en cas de dommage à l'environnement. Une directive euro-

péenne a comblé cette lacune. Aujourd'hui, cette directive européenne est transposée en droit interne bruxellois. Avec cette nouvelle ordonnance, la Région de Bruxelles-Capitale a développé un outil non seulement préventif mais également curatif. L'objectif de ce texte est d'assurer la prévention et, le cas échéant, la réparation de dommages causés à l'environnement par les entreprises dans le cadre de leur activité économique. Cela témoigne donc d'une vision du futur qui se veut respectueuse de l'environnement et favorable au développement d'activités économiques dans une ville durable.

Le mois prochain, nous vous parlerons de l'importance d'un permis d'environnement pour les entreprises "starters".

## Déchets

**L**a commune de Jette et la Région de Bruxelles-Capitale travaillent main dans la main pour limiter autant que possible les déchets. Outre la traditionnelle collecte de déchets ménagers, différents dispositifs sont prévus.

*Qu'il s'agisse de déchets verts, de petits déchets chimiques ou d'objets encombrants, diverses options s'offrent à vous pour que vous puissiez vous en débarrasser.*

*Si chacun apporte sa contribution à une collecte sélective des déchets, l'environnement n'en sera que (plus) sain.*

## Déchets verts

### COLLECTE REGIONALE.

Les collectes dominicales des déchets verts reprendront au printemps. D'ici là, vous avez la possibilité de prendre rendez-vous avec Bruxelles Propreté pour vous débarrasser, le dimanche, de vos encombrants (voir ci-contre).

### SERVICE DES PLANTATIONS.

Vous pouvez vous débarrasser de branches (de 7 cm de diamètre au plus) ainsi que d'autres déchets verts ou petits déchets chimiques, tout au long de l'année, auprès du service communal des Plantations (serres communales - avenue du Laerbeek 120). Tous les mardis et jeudis de 9h à 12h et les samedis de 9h à 14h. Le dépôt des déchets verts est géré par un système de cartes avec code-barre. Cette carte permet d'identifier l'utilisateur. Le volume de déchets est évalué par le préposé et un décompte est envoyé à l'utilisateur pour paiement éventuel. Tarif particuliers jettois: 2 m<sup>3</sup> gratuits par an, 5 €/m<sup>3</sup> à partir du troisième m<sup>3</sup>.

Tarif entreprises de jardinage jettoises: 12,50 €/m<sup>3</sup>.

Tarif particuliers non-jettois: 12,50 €/m<sup>3</sup>.

Tarif entreprises non-jettoises: 25 €/m<sup>3</sup>.

## Objets encombrants

### DECHETTERIES REGIONALES.

Vous pouvez vous rendre dans l'une des deux déchetteries régionales avec vos objets encombrants (appareils électroménagers, meubles,...). La déchetterie Nord se trouve rue du Rupel à 1000 Bruxelles et la déchetterie Sud est établie à l'avenue de la Deuxième Armée britannique à 1190 Forest. Ouvert du mardi au samedi de 9h à 16h (accès jusqu'à 15h45). Service partiellement gratuit pour les ménages. Le dépôt de matériel de construction (châssis, évier, volets, marbres, poutres,...) est possible, contre paiement, pour les particuliers, les commerçants, les artisans et les petites entreprises.

### ENLEVEMENT PAR BRUXELLES-PROPRETE.

Bruxelles-Propreté vient enlever vos objets encombrants à domicile. Il vous suffit de téléphoner au numéro gratuit 0800.981.81 pour fixer un rendez-vous et de vous assurer que quelqu'un sera présent chez vous à la date et à l'heure prévues. De décembre à mars, cette collecte des encombrants peut également avoir lieu le dimanche après-midi dès 14h mais uniquement sur rendez-vous préalable avec Bruxelles-Propreté. Chaque ménage a droit à un enlèvement gratuit de 2 m<sup>3</sup> d'objets encombrants tous les six mois. Vous payez ensuite 19 € par mètre-cube supplémentaire.

## Petits déchets chimiques

### COINS VERTS MOBILES.

Les déchets chimiques contiennent souvent des éléments qui risquent de porter atteinte à l'environnement et exigent donc un traitement approprié. Apportez-les au service communal des Plantations ou aux Coins Verts mobiles (véhicules de Bruxelles-Propreté). Attention! Il n'est désormais plus possible de déposer vos médicaments aux Coins Verts. Il vous faut les retourner à votre pharmacien.

## Cartouches d'encre et GSM

Vous pouvez déposer vos cartouches d'encre vides ainsi que vos vieux GSM dans les boîtes de collecte en carton disposées dans certaines infrastructures communales: La Maison communale, les bibliothèques francophone et néerlandophone de la place Cardinal Mercier, la bibliothèque de Naeyer, le service des Plantations (avenue du Laerbeek 120), la salle Omnisports (avenue du Comté de Jette 1), la crèche communale (avenue Lecharlier 86). Les cartouches d'encre et les GSM sont recyclés en faveur de Radio Bobo qui rend visite aux enfants hospitalisés, notamment à l'hôpital des enfants Reine Fabiola.

## Graffitis

L'équipe communale Graffitis intervient gratuitement sur demande pour débarrasser votre immeuble, votre porte de garage ou votre mur des graffitis. Cette équipe possède le matériel nécessaire pour tout effacer de manière professionnelle sans laisser de traces. Les graffitis ne peuvent toutefois pas être retirés d'un support peint ou d'une surface qui ne peut supporter un nettoyage à haute pression ou des produits corrosifs.

Les propriétaires désireux de faire appel à l'équipe Graffitis concluront un accord avec la commune. Revers de la médaille: les propriétaires qui ne font pas appel à ce service gratuit pour faire ôter des graffitis peuvent se voir infliger une taxe communale de 54 €. Pour contacter l'équipe Graffitis, appelez le responsable du service Propreté: Dirk De Boeck - 02.478.09.62.

### Le calendrier des Coins verts mobiles à Jette pour les mois de mars et avril 2009:

#### Place Cardinal Mercier (police)

(chaque deuxième lundi du mois, excepté en avril)  
le 9 mars de 17h15 à 18h15

#### Avenue Woeste (N-D de Lourdes)

(chaque quatrième lundi du mois)  
le 23 mars et le 27 avril de 18h30 à 19h30

2 avril 2009

# Soirée d'information sur la décoration florale des balcons et terrasses

Le service communal des Plantations organise, le jeudi 2 avril 2009, une soirée d'information sur la décoration florale des balcons et terrasses. Cette séance sur les plantes de balcon s'inscrit dans le cadre du concours "Jette en fleur", organisé au printemps à l'initiative du Conseil consultatif Environnement, présidé par Christian Materne, et de l'échevine de l'Environnement Claire Vandevivere. Ce concours met à l'honneur les Jettois qui ont le plus joliment décoré de fleurs leurs balcons et façades. Le but de la séance d'information est de fournir aux participants des renseignements pratiques sur la décoration des balcons et des terrasses avec des fleurs et des plantes colorées. Quelle sorte de bac à fleurs dois-je choisir? Puis-je aussi profiter des splendeurs florales en n'ayant que de l'ombre? Quelles alternatives en hiver? Quelles plantes fleurissent abondamment? Vous obtiendrez des réponses à toutes ces questions lors de la séance d'information.

Les participants recevront, en primeur, la nouvelle brochure "Façades fleuries" avec laquelle ils pourront commencer à décorer leurs terrasses, leurs façades et leurs balcons, rendant, de la sorte, notre environnement urbain plus joli et plus agréable.

**Compte tenu du nombre limité de places disponibles (une quarantaine), les personnes intéressées doivent vite s'inscrire auprès de Ilse Desmet - idesmet@jette.irisnet.be - 02.423.13.62**



**Soirée d'information  
sur les fleurs et les plantes de balcon**

**2 avril 2009 de 19h30 à 21h30**

les participants se verront ensuite offrir un petit verre et pourront échanger leurs connaissances

**Au service communal des Plantations**

**avenue du Laerbeek 120 à Jette**

**Inscription obligatoire**

## Forgez votre opinion sur l'énergie nucléaire

***L'énergie nucléaire. On peut être contre, on peut être contre... mais ne pas avoir d'avis sur le sujet? Actuellement, 55% de l'électricité consommée en Belgique provient du nucléaire. Tout le monde est donc concerné. Le Forum Nucléaire invite les citoyens à réfléchir à la question.***

Les prix de l'énergie, le réchauffement climatique et la sécurité de la chaîne alimentaire sont des défis que notre pays doit relever aujourd'hui et dans le futur. Dans ce contexte, le rôle de l'énergie nucléaire revient régulièrement sur le devant de la scène. Deux camps se font face. Les opposants pointent la sécurité des installations, le problème des déchets nucléaires, la protection contre les radiations, la dissémination illégale de matériaux radioactifs,... Les partisans mettent en exergue le fait que l'énergie nucléaire, forme d'énergie propre, peut aider notre pays à atteindre les objectifs de Kyoto qui prévoient, d'ici 2012, de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 7,5% pour revenir à leur niveau de 1990. On trouve de grands partisans de l'énergie nucléaire au niveau international. La Chine et l'Inde ont pour projet de construire des dizaines de nouveaux réacteurs, et la France continue de soutenir le développement de l'industrie nucléaire.

En 1999, la majorité violette a décidé de fermer, à terme, toutes les centrales en Belgique et de stimuler le développement de sources d'énergie alternatives. Aujourd'hui, cette décision du gouvernement est à nouveau mise en question.

Dans le cadre du débat sur l'énergie, l'organisation Forum Nucléaire entend aider la population à se forger une opinion sur l'énergie nucléaire. Vous

trouvez, sur le site [www.forumnucleaire.be](http://www.forumnucleaire.be), de nombreuses informations sur le sujet. L'expertise et le savoir-faire de ses membres, actifs dans de nombreux domaines des applications nucléaires, vous permettront de vous faire une bonne idée des avantages et des inconvénients de l'énergie nucléaire.

**Renseignements: [www.forumnucleaire.be](http://www.forumnucleaire.be)**



## Chaudières à ventouses Avantages et règles

Alors que les chaudières antiques couplées à un ballon d'eau chaude peinaient à maintenir une température constante dans la maison, avec un gaspillage énergétique à la clef, les nouveaux modèles sont parvenus à une augmentation sensible des rendements. Il était temps, si l'on considère que le chauffage et la production d'eau chaude représentent les 2/3 du budget énergie des ménages. Un ensemble d'améliorations a été apporté à tous les types de chaudières. Le corps de l'appareil est désormais plus compact et mieux isolé (chaudières étanches) pour limiter le bruit et les déperditions de chaleur.

### Interdit en façade avant

La miniaturisation a simplifié les installations. Les chaudières à ventouse constituent une solution idéale pour les logements qui ne disposent pas de cheminée. Enfermée dans un placard percé vers l'extérieur, ce modèle prélève directement à l'extérieur l'air nécessaire à la combustion et l'évacue par un conduit concentrique ou séparé. Et c'est là où le problème se pose puisque la majorité des gens les placent en façade avant avec tout ce que ceci génère comme inconvénient (gaz brûlés, bruit,...). Alors que le règlement régional d'urbanisme (RRU) ne les autorise pas à cet endroit. Ce règlement stipule en effet dans son article 10 que:

"Les éléments en saillie sur la façade à rue ne peuvent constituer un danger pour les passants, ni une gêne pour les voisins. Les évacuations de gaz brûlés et de systèmes de ventilation ainsi que les installations techniques de conditionnement d'air sont interdites en façade avant et ne peuvent être visibles de la voie publique."

Signalons enfin que le placement des ces chaudières en façade arrière doit également respecter certaines normes et distances par rapport aux limites des propriétés, aux ouvertures des fenêtres, à la hauteur de placement par rapport au niveau du sol, etc...



## Accueillir un enfant handicapé

Inviter régulièrement un enfant porteur d'un handicap chez soi, un à plusieurs jours par mois?

"Famisol" (Familles Solidaires) est un service d'accompagnement et d'accueil familial de courte durée pour enfants de 0 à 18 ans porteurs de handicap de tout type, résidant à Bruxelles et dans le Brabant Wallon.

L'objet principal de cette association est de permettre à la famille d'un enfant handicapé de profiter de quelques moments de répit, en confiant l'enfant de façon régulière, pour de courtes périodes, à des personnes d'accueil.

L'enfant s'ouvre ainsi à de nouveaux horizons, l'expérience est enrichissante pour tout le monde!

Plusieurs enfants handicapés vivant à Jette et dans d'autres communes bruxelloises rêvent d'être accueillis chez de nouveaux amis... Pourquoi pas chez vous?

Vous aussi, vous pouvez vivre et faire vivre la solidarité entre familles, et vous impliquer dans un projet familial d'ouverture active à la différence!

**Renseignements: Famisol - Familles Solidaires asbl - tél.: 02.771.91.14 - www.famisol.be**

## Donnez du temps à la consultation ONE

Le service ONE (Office de la Naissance et de l'Enfance) est à la recherche de personnes bénévoles pour la consultation de nourrissons et d'enfants jusqu'à 6 ans qui se déroule le lundi de 14h à 16h30 ainsi que le mercredi et le vendredi de 14h à 17h.

**Consultation ONE**  
avenue Firmin Lecharlier 84

**Renseignements: Myriam Baensens - 0477.931.156 (après 19h30)**

# Le non-marchand Un secteur qui emploie

**La deuxième édition de Citizenjobs, le salon de l'emploi du secteur non-marchand, se déroulera le 13 mars sur le site de Tours & Taxis. La commune de Jette participera activement à cet événement où sont attendus plus de 4.000 visiteurs.**

Le secteur non-marchand regroupe des activités qui ont une utilité publique, qui n'ont pas pour but de générer des profits et qui rencontrent des besoins collectifs qui ne seraient pas satisfaits autrement. A ce titre, ce secteur est extrêmement diversifié, tout autant que les professions qui en ressortent: personnel médical et paramédical, animateurs de centres culturels, fonctionnaires du service public, employés de mutuelle, agents de la STIB, de la SNCB ou De Lijn... Autant d'emplois auxquels on ne pense pas spontanément mais qui pourtant réclament du personnel.

La vocation du salon Citizenjobs est de faire se rencontrer employeurs du secteur non-marchand et futurs employés, de donner aux professionnels la possibilité d'échanger des idées et transmettre leurs savoirs. Pour assurer la réussite de cette journée, une conférence plénière, des tables rondes, des ateliers et un spectacle sont programmés.

Citizenjobs, c'est également un portail spécialisé pour l'emploi dans le secteur non-marchand. Il est possible d'y poster des propositions, consulter des offres d'emploi et prendre connaissance d'initiatives en matières d'emploi. Le site de Citizenjobs s'enrichit de jour en jour, n'hésitez pas à le visiter régulièrement.

### Un stand pour l'administration communale

Cela fait des années que les pouvoirs publics ont opéré une révolution dans leur manière de fonctionner et de servir la population. Dans cette optique, ils sont constamment à la recherche de nouveaux talents. La commune de Jette ne fait pas exception à cette (nouvelle) règle. Bien que peu de postes soient à pourvoir pour l'instant, Jette sera présente à Citizenjob pour mettre en lumière la diversité de

fonctions qu'elle propose au sein de l'administration communale et rappeler que tous les niveaux de qualification sont autant nécessaires au service public, pourvu que la motivation soit là.

Le service GRH de Jette fournira des informations générales sur les métiers de la commune et son fonctionnement. Des formulaires de candidature spontanée seront à votre disposition. En outre, le secrétaire communal Paul-Marie Empain y animera, de 10h à 11h, une table ronde dont le thème sera: "Une commune pour travailler, une panoplie de métiers".



### Salon Citizenjobs

**le vendredi 13 mars de 9h30 à 17h**  
à Tours & Taxis (avenue du Port 86c à 1000 Bruxelles)

**Renseignements: asbl Ideji - rue au Bois 11 à 1150 Bruxelles - tél.: 02.772.70.20 - site internet: www.citizenjobs.be - email: info@citizenjobs.be**

CITIZENJOBS, UNE INITIATIVE DE L'ASBL IDEJI, EST UN PROJET SOUTENU PAR LE MINISTRE BRUXELLOIS DE L'EMPLOI ET DE L'ECONOMIE ET SUBVENTIONNÉ PAR LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE.

## Le bien-être passe par la famille

**Famiboom est un espace dédié aux familles qui se déroulera dans le cadre du salon "Life<sup>2</sup>". Les visiteurs y trouveront une multitude d'informations en tout genre pour une famille de plus en plus protéiforme.**



Le salon santé et bien-être "Life<sup>2</sup>" se tiendra au Palais des Expositions du Heysel du 13 au 15 mars prochains. Il propose aux visiteurs des pistes pour améliorer leur qualité de vie et leur santé. Pour ce faire, 4 espaces sont proposés: "Beauty & Wellness", "Food & Cook", "Medical & Pharma" et "Sport & Move". Parce que le bien-être est étroitement lié à une vie affective et familiale harmonieuse, cette année, "Life<sup>2</sup>" s'ouvre à la famille avec un espace "Famiboom".

"Famiboom" sera l'occasion de glaner des informations sur la problématique de la sécurité internet (le contrôle parental), l'accueil de la petite enfance, la conciliation des temps et l'articulation famille-école, l'alimentation, l'adoption, l'objectivation des pensions alimentaires, le tribunal des affaires familiales, la médiation familiale, les rapt parentaux, le PAN (plan anti-violence auprès des seniors) et de rencontrer les professionnels du secteur. Les visiteurs pourront, en outre, poser des questions en direct à la ministre de l'Emploi Joëlle Milquet ainsi qu'au secrétaire d'Etat aux Familles Melchior Wathelet.

Des bons de réduction de 2,50 EUR sont téléchargeables sur [www.famiboom.be](http://www.famiboom.be) et disponibles chez des diététiciens, gynécologues, pharmaciens, fleuristes, salons de beauté, clubs de fitness et dans tous les magasins Ici Paris XI.

### Salon "Life<sup>2</sup>" et Famiboom

**du 13 au 15 mars 2009** de 10h à 18h  
au Brussels Expo palais 11

Entrée: 9 EUR / gratuit pour les moins de 12 ans

**Renseignements: [www.famiboom.be](http://www.famiboom.be) et [www.life2.be](http://www.life2.be)**

# Solidarité

## L'opération Arc-en-Ciel approche à grands pas

*L'opération Arc-en-ciel, organisée cette année les 14 et 15 mars, est une grande opération de récolte de vivres non périssables au bénéfice d'associations d'enfants (maisons d'hébergement, maisons de quartier, écoles de devoirs, maisons de jeunes, etc.). Chaque année, à la mi-mars, ce sont des milliers de jeunes bénévoles qui se mobilisent pour participer à cette récolte via le porte-à-porte, dans les écoles, à la sortie de grands magasins, etc.*

La nourriture (pâtes, conserves de fruits et de légumes,...) que les associations reçoivent leur permet d'organiser des journées de loisirs et des vacances actives pour les jeunes dont elles s'occupent. La plupart de ces associations bénéficient de subsides mais ceux-ci ne sont malheureusement pas toujours suffisants pour organiser les loisirs et les vacances des enfants. Et pourtant, les loisirs, les vacances et le jeu ne sont pas un luxe, mais un droit, comme le mentionne l'article 31.1 de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant ("Les Etats parties reconnaissent à l'enfant le droit au repos et aux loisirs, de se livrer au jeu et à des activités récréatives propres à son âge, et de participer librement à la vie culturelle et artistique"). Au-delà des tonnes de nourriture récoltées, l'opération Arc-en-Ciel est surtout l'occasion de faire passer un message de solidarité et de fraternité au plus grand nombre et principalement à destination des enfants. En effet, les collecteurs de l'opération Arc-en-Ciel sont souvent des jeunes faisant partie de mouvements de jeunesse, d'associations locales ou encore des jeunes qui organisent la récolte au sein de leur école.

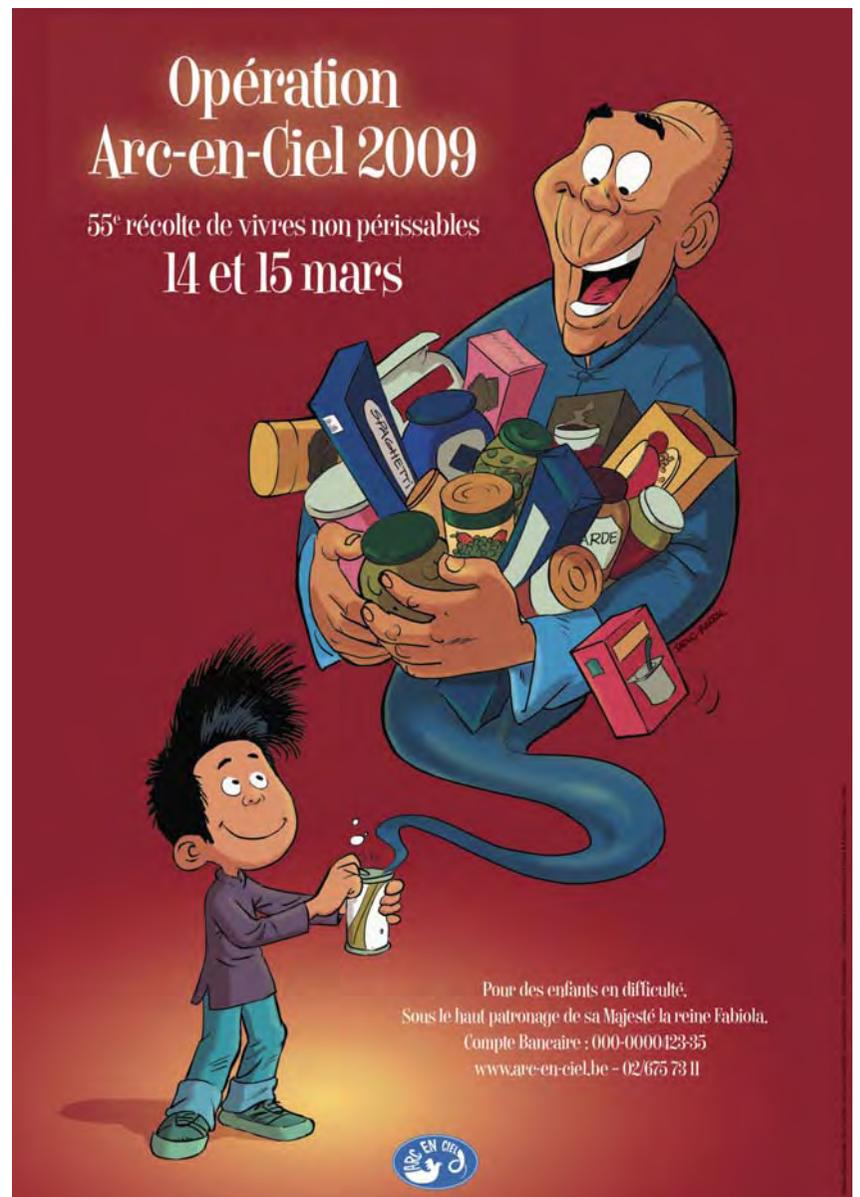
Alors, les 14 et 15 mars prochains, montrons aux bénévoles de l'opération Arc-en-Ciel que solidarité et fraternité ne sont pas que des affaires d'enfants.

### Opération Arc-en-Ciel

**les 14 et 15 mars 2009**

partout près de chez vous

**Renseignements:** Arc-en-Ciel asbl - rue du Bien Faire 41 à 1170 Watermael-Boitsfort - tél: 02.675.73.11 - email: info@arc-en-ciel.be



# Télévie

## Jette, maillon de la chaîne de la vie contre le cancer

*La commune de Jette s'associe au Télévie. Du 10 mars au 9 avril, les visiteurs de La Maison communale pourront acheter des pin's, des sachets de bonbons, des stylos à bille et autres gadgets à l'effigie du Télévie à l'Accueil de l'administration communale.*



Le Télévie est un grand mouvement de solidarité permettant de récolter des fonds pour aider la recherche scientifique à progresser dans sa lutte contre la leucémie et le cancer, chez l'enfant et chez l'adulte. La générosité des donateurs a permis de récolter 92.550.817 EUR, depuis la création de l'opération en 1989. Cet argent offre à une centaine de chercheurs la possibilité de se consacrer à temps plein à la recherche en cancérologie.

Si le Télévie perdure, c'est parce qu'en dépit des grands progrès accomplis, une personne cancéreuse sur deux meurt encore de la maladie.

Vous pouvez, vous aussi, aider la médecine à comprendre les mécanismes de certaines maladies. Entre le 10 mars et le 9 avril, divers objets frappés du sigle du Télévie seront en vente à l'Accueil de La Maison communale de Jette pendant les heures d'ouverture habituelles des services. Un petit geste avant la soirée de clôture du 25 avril.

### Renseignements

- sur le Télévie: RTL-TVI - avenue Jacques Georgin 2 à 1030 Bruxelles - tél.: 02.337.66.29 - www.televie.be

- sur la vente de produits par l'administration communale: service des Affaires sociales - 02.422.31.24



Développement  
Durable

# Les avancées du Contrat de quartier



Les Contrats de quartier permettent d'investir dans un quartier spécifique en agissant à la fois sur les logements, les espaces publics et la vie sociale de ce quartier. Cet outil s'est imposé progressivement comme le principal instrument de la revitalisation urbaine à Bruxelles. Le périmètre du Contrat de quartier est bien défini: il s'agit pour notre commune des quartiers Coeur de Jette et Carton de Wiart.

Le Contrat de quartier de Jette se veut pilote en développement durable, tous les projets sont donc considérés sous cet angle. La création de

logements est liée à une attention pour l'environnement (projet Publivenor); le volet socio-économique est combiné à la réinsertion professionnelle (projet Rouf) et l'embellissement de l'espace public implique le commerce et l'enseignement (projet Fresque). Nous vous proposons de découvrir le caractère socio-écologique du projet Publivenor à l'angle de la chaussée de Wemmel et de la rue de l'Eglise-Saint-Pierre.

## Publivenor ou la création de logements peu énergivores

L'immeuble dont les travaux ont débuté en octobre 2007 à l'angle de la chaussée de Wemmel et de la rue de l'Eglise-Saint-Pierre est sorti de terre.

Il abritera 4 logements d'une chambre qui seront disponibles dès le mois de septembre. Ces logements sont dits "à caractère social", l'accès y est conditionné, entre autres, aux revenus.

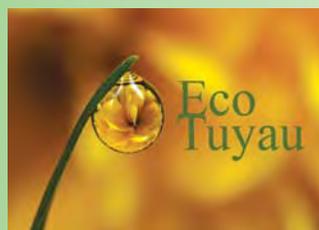
Cet immeuble est le premier à Jette pour lequel une attention toute particulière est donnée au cahier des charges. Il a en effet été soumis à notre conseillère en développement durable. En plus d'être peu énergivore car particulièrement bien isolé (toit 18 cm, murs 12 cm, sol liège 7 cm), le bâtiment sera doté de châssis super-isolants et d'une chaudière à gaz à haut rendement. Les matériaux sélectionnés sont durables, sains et leur fabrication a nécessité peu d'énergie. Les isolants choisis sont la cellulose, la laine de chanvre et le liège, le bois utilisé est labellisé FSC, il est non traité ou traité avec des produits naturels. Les peintures seront écologiques, les tuyaux sont en PVC recyclé. Cette conception sera couronnée de panneaux solaires (pour l'eau chaude sanitaire), de citernes d'eau de pluie (2x20.000 litres) raccordées aux toilettes, robinet du jardin et machines à laver. L'appartement du rez-de-chaussée sera accessible aux personnes à mobilité réduite.

Notre conseillère en développement durable met actuellement en place une "formation-information" pour les futurs locataires de manière à leur expliquer comment diminuer, avec des gestes simples, les factures d'énergie (déjà très basses dans ce type de logement). L'information portera également sur quelques principes importants à respecter lorsque l'on vit dans un logement sain et peu énergivore et ce pour créer une relation durable entre le locataire et son logement.

agenda  
IRIS 21



## Bienvenue à l'éco-tuyau!



*Chaque mois, votre journal communal vous propose des trucs et astuces qui allient écologie et économie. Citoyens, chaque geste compte!*

### Toujours plus net, toujours plus blanc, toujours plus polluant?

Avec l'arrivée du printemps, voici quelques astuces qui vous permettront de faire des économies tout en respectant mieux notre environnement. Anti-calcaire, anti-graisse, anti-odeurs, anti-traces, anti-crasse... le choix ne manque pas au rayon des produits ménagers. Les gammes de produits sont vastes et onéreuses, avec une majorité de produits irritants, conservateurs, inflammables, toxiques, chimiques....

Ce mois-ci, on teste pour vous des recettes de grand-mère qui marchent! Très simples à réaliser, les ingrédients sont en plus très bon marché. Pensez à garder des flacons ou vaporisateurs de récupération pour verser le contenu de vos préparations! Découvrez les ingrédients de base pour les réaliser et une recette pour remplacer votre poudre habituelle. Vous trouverez prochainement d'autres bons plans dans votre éco-tuyau.

#### Les produits à (re)découvrir:

- Vinaigre d'alcool ou vinaigre blanc: détartre, désinfecte, désodorise et fixe les couleurs.
- Bicarbonate de soude  $\text{NaHCO}_3$ : adoucit, désodorise, nettoie, anti-allergènes (acariens). Il possède aussi des vertus pour les soins du corps. On le trouve en pharmacie ou droguerie et dans certaines grandes surfaces.

- Cristaux de soude  $\text{Na}_2\text{CO}_3$ : possède presque toutes les mêmes qualités que le bicarbonate de soude. Cependant, ses grains étant plus gros, il peut être irritant pour la peau. On le trouve au rayon nettoyage.
- Savon de Marseille (en copeaux) ou tout autre savon naturel de base sans agents tensio-actifs de synthèse: est utilisé depuis le 16ème siècle pour le corps, la lessive et le nettoyage de la maison. Il ne contient aucun agent allergisant et on le trouve en grande surface.

#### Pour un linge propre:

Déposez 3 bonnes poignées de copeaux de savon de Marseille dans le tambour avant d'y mettre votre linge. Ajoutez, une poignée de cristaux de soude ou de bicarbonate de soude. Faites tourner votre machine à 40°.

#### Pour un linge doux:

Versez 1 à 2 bouchons de vinaigre à la place de l'adoucissant (votre linge ne sentira pas le vinaigre!). Pour une odeur agréable, ajoutez-y quelques gouttes d'huile essentielle ou faites macérer quelques jours des pelures d'orange ou de citron dans votre bouteille de vinaigre. L'été, choisissez l'huile essentielle de citronnelle pour laver vos draps de lits, les moustiques vous boudront!

Si vous ne démordez pas de votre poudre habituelle, faites vos lessives à 30° ou 40°, c'est plus économique, les poudres actuelles fonctionnent très bien à ces températures et vos vêtements s'abîmeront moins vite.

SOURCES: LES TRUCS ET ASTUCES DE GRAND-MÈRE-LES ATELIERS DU POT-ÂGÉ, LES RECETTES DE RAFFA (SITE WEB).



## 16 mai 2009 Jam' in Jette Un Festival qui s'engage!

*Vous êtes jeunes ou aimez la compagnie des jeunes?  
La solidarité ici et ailleurs, le respect de l'environnement, la citoyenneté responsable, ça vous branche?  
S'engager en équipe sur un projet sympa vous tente?*



Alors rejoignez le SolidarTeam du Jam' in Jette pour faire de ce festival un festival engagé et solidaire!

### Tout est possible...

- Encourager les festivaliers à adopter des comportements responsables
- Sensibiliser les festivaliers à la solidarité internationale par des animations de choc (thèmes du "travail décent", de la grande distribution, etc.)
- Aider au montage des stands
- Etre présent aux côtés d'Amnesty International
- Aider à préparer une soupe ou autre chose à partir de produits locaux
- Animer un atelier de recyclage et de peinture de T-shirts
- Participer à un stand sur le commerce équitable
- Aider à la communication sur le site
- Et toutes vos autres idées...

### *Festival solidaire cherche des bénévoles*

**Pour cela, prenez immédiatement contact avec une des personnes suivantes :**

Olivier Vanhamme (asbl KWA!) :  
0474.73.46.77 - courriel :  
jaminjette@gmail.com

Anne-Françoise Nicolay : 02.423.12.09  
- courriel : afnicolay@jette.irisnet.be  
et visitez le site [www.jam-in-jette.be](http://www.jam-in-jette.be)

**Ou mieux encore, participez à la réunion de préparation**

**le mardi 24 mars dès 19h00**  
au Centre culturel Armillaire  
(grande salle)  
Bd de Smet de Naeyer, 145 - 1090 Jette  
pour mettre en commun projets et énergies!

## Coopération Nord-Sud Débat autour de la vie de pêcheurs marocains



La coopération que Jette mène avec la commune rurale marocaine de Sidi Bibi dure depuis près de cinq ans déjà. Des visites réciproques ont consolidé des liens de travail, de solidarité et de respect mutuel. A l'occasion de la venue à Jette d'une délégation marocaine, du 13 au 20 mars 2009, un ciné-débat est organisé au Centre Armillaire.

### “Les damnés de la mer” de Jawad Rhalid

Par milliers, les pêcheurs marocains d'Essaouira, de Safi, d'Agadir s'exilent plus vers le Sud, à Dakhla, dans le Sahara, pour tenter une bonne pêche, qui malheureusement se transforme souvent en une pêche d'enfer. En arrière-plan, le mouvement incessant de chalutiers étrangers traînant derrière eux la mort de tout un écosystème. En avant-plan, la poésie, la truculence et le désespoir au travers des portraits de petits pêcheurs privés de leur seul moyen de subsistance par un vol manifeste. Qui se partage la faute de cette mise à mort annoncée?

Cette projection sera suivie d'un débat auquel participeront: le réalisateur Jawad Rhalid, Stéphane Desgain du CNCND et Mustapha Belhmid, conseiller communal de Sidi Bibi, qui évoquera la situation des deux villages de pêcheurs de Sidi Bibi

### Ciné-débat avec un représentant de Sidi Bibi

**le 17 mars à 19h30** au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)  
Entrée gratuite mais réservation indispensable

**Renseignements: Anne-Françoise Nicolay - 02.423.12.09 -  
afnicolay@jette.irisnet.be**

28 mars 2009

## La Nuit de l'Obscurité

La 14ème Nuit de l'Obscurité se déroulera le samedi 28 mars 2009. Cette action invite les communes à éteindre l'éclairage public afin de sensibiliser leurs habitants à la pollution lumineuse et aux économies d'énergie, dont on sait aujourd'hui l'importance pour lutter contre les changements climatiques. L'éclairage de nuit est responsable de gaspillage d'énergie, interfère avec le cycle naturel des plantes et dérègle l'horloge biologique des animaux nocturnes tels que les insectes, les oiseaux migrateurs,... Le Bond Beter Leefmilieu, Inter-Environnement Bruxelles et

*Une ambiance particulière pour une balade contée à travers Jette sans éclairage public*

l'Association pour la Sauvegarde du ciel et de l'Environnement nocturnes (ASCEN), à l'origine de cette initiative, demandent aux administrations communales de mettre en sourdine l'éclairage public et l'éclairage d'ambiance, le temps d'une nuit. Des actions locales invitent les citoyens à s'essayer à la plus chouette nuit de l'année.

A Jette, une balade contée, baignée d'une ambiance particulière, est organisée à l'occasion de la Nuit de l'Obscurité, à l'initiative de l'échevine du Développement durable Christine Gallez et en collaboration avec le Contrat de quartier. L'éclairage public sera éteint tout au long du parcours entre 20h et 21h30. La promenade partira de la place Reine Astrid et s'achèvera dans le parc Roi Baudouin. Rendez-vous le samedi 28 mars pour la plus agréable promenade de l'année!

### Balade Nuit de l'Obscurité

**Samedi 28 mars 2009 à 19h50** sur la place Reine Astrid



La cellule Développement durable invite également les Jettoises et les Jettois à éteindre les lumières de leur habitation ce soir-là. A la lueur des bougies, montrez votre soutien à la lutte contre les changements climatiques!

## Primes et consommation énergétique Succès pour la soirée d'information à destination des commerçants

*Le vainqueur du quizz énergie a remporté un audit énergétique gratuit*

Cette soirée d'information, organisée à l'initiative d'Atrium Jette est issue d'une belle collaboration entre plusieurs partenaires: la commune de Jette et avant tout le bourgmestre Hervé Doyen, l'échevin de la Vie économique Bernard Lacroix, l'échevine de l'Environnement Claire Vandevivere et l'échevine de la Gestion de l'énergie Christine Gallez, Bruxelles-Environnement IBGE, la Région de Bruxelles-Capitale, l'Agence bruxelloise pour l'Entreprise (ABE) et les consultants de Group One. Un aperçu des aides et des primes pour le développement des commerces, octroyées notamment par la Région, a été présenté aux commerçants qui se sont également vu exposer une série de mesures facilement applicables pour réduire leur consommation énergétique. Un quizz interactif sur les économies d'énergie a ensuite eu lieu. Le vainqueur, New Coiff' établi dans l'avenue de Jette, a remporté un audit énergétique gratuit. Celui-ci doit aider

*Le jeudi 12 février dernier, une vingtaine de commerçants du quartier Miroir se sont réunis pour une soirée d'information articulée en deux volets. Les aides et primes à destination des commerces, d'une part, et comment réduire ses factures énergétiques, d'autre part. Cette rencontre fut positive, les commerçants y ont appris différents conseils pratiques.*



le coiffeur à diminuer de manière sensible ses coûts liés à l'énergie. Si cet audit énergétique s'avère être un succès, l'agence Atrium étudiera la possibilité d'élargir cette opération aux autres commerçants du quartier du Miroir.

La soirée s'est achevée avec un buffet autour duquel les commerçants ont pu faire plus ample connaissance.

Les exploitants qui n'ont pas pu assister à cette soirée d'information, mais qui souhaitent obtenir des renseignements sur les primes et aides dans différents domaines, peuvent consulter les sites internet suivants: [www.abe-bao.be](http://www.abe-bao.be) - [www.ecosubsibru.be](http://www.ecosubsibru.be) - [www.prime-renovation.irisnet.be](http://www.prime-renovation.irisnet.be) - [www.ibgebim.be](http://www.ibgebim.be) - [www.atrium.irisnet.be](http://www.atrium.irisnet.be).

Une brochure "Primes et aides à destination des commerces" est à disposition des commerçants à l'administration communale auprès d'Atrium Jette.

Nous vous dirons, le mois prochain, comment vous, commerçant jettois, pouvez faire réaliser un audit fiscal.

## La saison des brocantes à Jette

*Dès que le soleil pointe ses premiers rayons, diverses brocantes sont organisées à Jette. Balades agréables au gré du vent et découverte de bibelots sympas ou de trouvailles uniques sont les seuls credos de ces événements. Nous vous présentons déjà un aperçu de la saison des brocantes.*



**19 avril 2009**

### Brocante "Comité Lenoir"

Dans les rues Lenoir et Werrie (entre le boulevard de Smet de Naeyer et la place Lanneau)

Renseignements et réservation d'emplacements: 02.425.75.34

**2 mai 2009**

### Brocante "Esseghem"

Dans le quartier Esseghem

Réservation d'emplacements dès la mi-avril

**9 mai 2009**

### Brocante du Coeur

Dans la cour de l'école du Champ des Tournesols, rue Van Bortonne, parc Garcet, place Cardinal Mercier

Réservation d'emplacements à partir d'avril

**30 mai 2009**

### Brocante "Coin oublié"

Dans les rues Faes, Declercq et Longtin ainsi que les avenues Lecharlier, de Levis Mirepoix et Odon Warland

Réservation d'emplacements dès le début du mois d'avril

**6 juin 2009**

### Brocante "Chaussée de Wemmel"

Dans la chaussée de Wemmel, entre la rue des Flamands et la rue Theodor

Réservation d'emplacements dès le début du mois de mai

**20 juin 2009**

### Brocante "Capart"

Dans l'avenue Capart

Réservation d'emplacements dès le début du mois de juin

**28 juin 2009**

### Brocante "Sainte-Claire"

Dans l'avenue De Heyn (entre la place Tircher et le clos Tonnet) et la rue Van Rollegem (entre l'avenue De Heyn et le clos Otten)

Réservation d'emplacements dès la fin mai

**31 août 2009**

### Brocante "Marché annuel"

Dans les rues Van Bortonne, Van Huyneghem, Thomaes, Gillebertus et Werrie

Réservation d'emplacements à partir de juillet

**19 septembre 2009**

### Brocante "Vanderborgh"

Dans la rue Vanderborgh

Réservation d'emplacements dès la mi-août



## Nouveaux commerces à Jette

Chaque mois, le Jette Info vous présente les commerces qui ouvrent leurs portes à Jette.

Le copy center DenaCopy a ouvert ses portes avenue Carton de Wiart 152 et vous accueille pour toute copie ou impression noir et blanc ou couleur jusqu'au format A0 ainsi que pour l'hébergement et la création de sites internet. Les étudiants et les enseignants reçoivent une réduction de 15%.

Nous vous annonçons, le mois dernier, l'ouverture du salon de coiffure Ange Carmin, avenue De Greef 35. Ce coiffeur est spécialiste des produits Redken.

Vous ouvrez un commerce à Jette et vous désirez le faire connaître via le Jette Info? Faites-le nous savoir en envoyant un mail à [communication.1090@jette.irisnet.be](mailto:communication.1090@jette.irisnet.be).

### DenaCopy - Copy center

avenue Carton de Wiart 152  
Tél.: 02.808.05.17

Heures d'ouverture: du lundi au vendredi de 9h à 18h30, le samedi de 10h à 18h, fermé les dimanches et jours fériés

### Ange Carmin - Coiffure

avenue De Greef 35  
Tél.: 02.478.20.33

Heures d'ouverture: du mardi au vendredi de 8h à 18h, le samedi de 8h à 17h



## Appel de l'unité des Diablos Noirs



**Le cercle des amis des carabiniers cyclistes  
de l'unité des Diablos Noirs bataillon 2Cy et 4Cy  
lance un appel pour réunir  
les anciens membres de ce groupe**

Avez-vous été membre  
de ce bataillon des Diablos Noirs?

**Alors, contactez Roger Zimmerman  
du cercle des amis des carabiniers cyclistes  
(02.425.94.54 ou 0475.91.88.39)**



## Noces d'or ou centenaire?

**Cela se fête!**

Vous avez atteint l'âge magique de 100 ans? Vous célébrez bientôt vos 50, 60, 65, 70 ans (ou plus) de mariage?

Si vous êtes le souhaitez, l'administration communale peut vous aider à faire de cet événement quelque chose de vraiment spécial en organisant, pour vous, une fête individuelle ou collective.

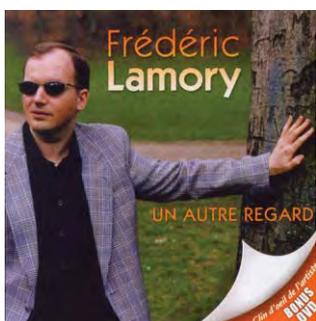
Il vous suffit d'en faire la demande six semaines avant la date de votre anniversaire ou de votre anniversaire de mariage à Claire Vandevivere, Officier de l'Etat civil (02.423.12.05) ou au service communal de l'Etat civil (chaussée de Wemmel 100 à Jette - tél. 02.423.12.70).



# Le service Seniors vous propose...

**Mardi 21 avril à 14h30**

## Spectacle de variété française avec Frédéric Lamory



Ce spectacle de chansons françaises vous apportera tout au long de l'après-midi du rythme, de l'humour et de la tendresse.

Chanteur non-voyant, Frédéric Lamory a fait ses premiers pas sur scène en 1989, à l'âge de 18 ans. La Belgique le découvre en 1998, grâce à son imitation de Gilbert Montagné dans une émission de télévision. Il se produira alors régulièrement dans les pianos-bars de la capitale et fera les premières parties d'artistes belges comme Marc Herman, Philippe Lafontaine ou Franck Michael.

Frédéric a choisi de s'entourer de deux excellents musiciens pour vous présenter son tout nouveau spectacle. Un batteur et un bassiste accompagnent le chanteur qui, de son piano jusqu'au devant de la scène, vous fera danser avec ses chansons aux rythmes des pays chauds (« Suis-moi », « Toujours un trésor »,...), vous fera rire avec quelques chansons insolentes (« Quand Petit George s'en va-t-en guerre », « L'impresario tombé du ciel »,...) et vous attendra aussi. S'il est compositeur de toutes ses chansons, c'est Hervé Jacque qui signe la plupart de ses textes.

Frédéric Lamory agrémentera aussi son spectacle par quelques tubes de la chanson, qui pourront être repris en chœur par tout le public.

En la Salle communale des Fêtes (place Cardinal Mercier 10)

Prix: 11 EUR comprenant l'animation musicale, le café et un morceau de pâtisserie

### Réservations

A partir du jeudi 5 mars, auprès du service des Seniors de l'administration communale de Jette (chaussée de Wemmel 100 - bureau 047 - entresol).

Horaire des réservations: les mardi et mercredi de 9h à 11h30, le jeudi de 13h30 à 15h45. Attention! Pas de réservation possible les lundis et vendredis.

Possibilité de payer pour le spectacle de Frédéric Lamory sur le compte 000-0025741-36 de la commune de Jette avec la communication suivante: "Seniors + Spectacle du 21.4.09 + N° carte" (prière de téléphoner au service des Seniors avant tout paiement pour connaître votre n° de carte ou d'envoyer un mail à Patricia Hellem - tél.: 02.423.12.66 - email : phellem@jette.irisnet.be)



## Kermesse de Pâques 2009

du vendredi 24 avril au 3 mai inclus  
sur la place Cardinal Mercier

# Les stages de vacances de Pâques

### Kids' Holidays Jette

La plaine de vacances "Kids' Holidays Jette", organisée par l'administration communale, accueille les enfants de 2,5 ans à 12 ans dans le cadre vert du domaine du Poelbosch, du 6 avril au 17 avril 2009. Des activités adaptées à leur âge sont proposées (sport, natation, minigolf, ateliers créatifs, visites culturelles,...). L'encadrement est assuré par une équipe de moniteurs expérimentés et dynamiques. Un repas chaud et une collation sont prévus ainsi que du lait pour les plus petits le matin.

Administration communale de Jette, service Jeunesse & Sports - 02.423.12.47

### Centre culturel de Jette

Ateliers artistiques pour enfants de 4 à 12 ans.

**Centre culturel de Jette - Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145) - 02.426.64.39 - foy.cult.jettois@skynet.be**

### Ferme pour enfants

Initiation des petits citoyens à la vie à la ferme. Les enfants sont les acteurs et accomplissent les gestes du fermier encadrés par des animateurs poly-

valents. Du 6 au 10 avril, les activités proposées s'adresseront aux petits de 4 à 6 ans autour du thème "Si la nature m'était contée...". La deuxième semaine (bilingue), du 14 au 17 avril sera consacrée à la "Planète attitude" pour les enfants de 7 à 10 ans.

**La Ferme pour enfants - petite rue Sainte-Anne 172 - 02.479.80.53**

### Echec à l'échec

Cours de rattrapage pour élèves de 8ème primaire et de l'enseignement secondaire. Du 6 au 10 avril à l'athénée royal de Jette (avenue de Levis Mirepoix 100).

**Jeunesses scientifiques de Belgique, ateliers "Echec à l'échec" - 02.537.03.25 - www.jsb.be**

### Soyez stages

Pour les 4-14 ans. Différentes activités sportives et culturelles sont proposées, à Jette, dans les installations sportives de l'école Aurore (rue Van Rollegem 4) ou dans le hall des sports de l'Athénée royal de Jette (avenue Odon Warland 30): basket, mini-tennis, danse, arts martiaux, psychomotricité, langues, cirque,...

**Soyez stages - BP10 à 1090 Bruxelles - 0474.95.07.33 - soyezstages@hotmail.com - www.soyezstages.be**

### Centre de Formation Sportive asbl

Stages sportifs et culturels pour les enfants de 3,5 à 16 ans. Pour les activités, les jeunes participants sont regroupés par âge et/ou par niveau suivant le type de stage.

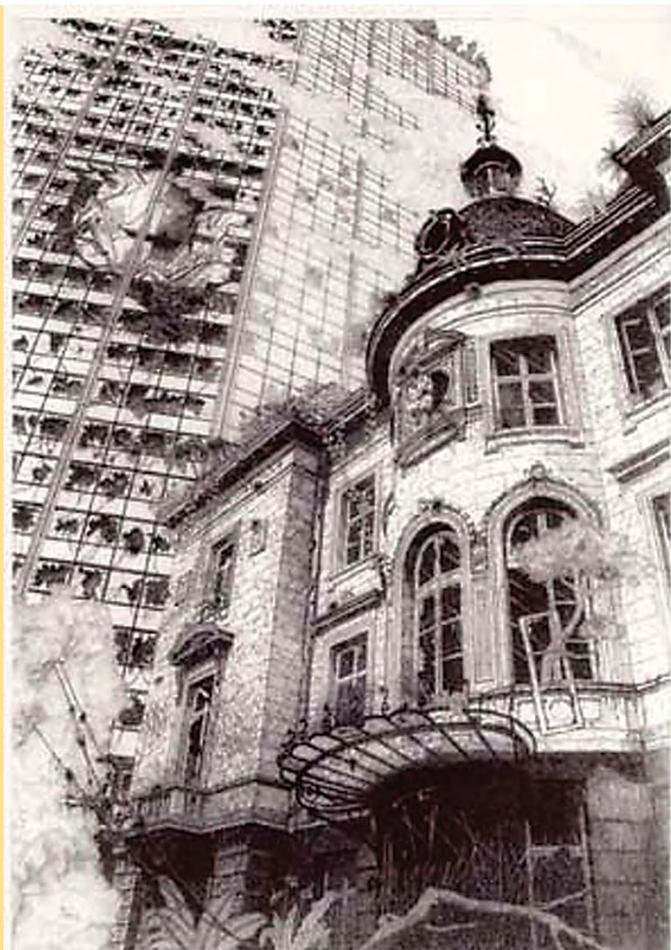
Large éventail d'activités: bande dessinée, natation, basket ball, psychomotricité, techniques du cirque, GRS, immersion linguistique en néerlandais, football, plongée,...

**Le Centre de Formation Sportive - chaussée de Louvain 12 à 1300 Wavre - 02.420.53.02 - info@cfsport.be - www.cfsport.be**

### Aqua & Sport Kids

Pour les enfants de 2,5 à 8 ans répartis en petits groupes en fonction de leur âge. Les enfants pratiquent la natation, des jeux moteurs, dans des locaux accueillants.

**Aqua & Sport Kids - rue Ferdinand Lenoir 73 à 1090 Jette - tél.: 0476.93.89.02**



## L'anARTiste

### Apprendre à croquer le nu

"L'anARTiste" est un atelier de peinture qui a ouvert ses portes en septembre 2008. Hughes Renier, qui a donné cours pendant plus de 10 ans au Centre culturel de Jette, y propose un atelier de croquis d'après "Modèle vivant", pour néophytes et amateurs avertis.

Il s'agit d'un cours destiné à l'acquisition d'un trait personnel par le biais de l'observation rapide de poses courtes (30 secondes à 2 minutes). Ne pas s'attarder au superflu, rendre des proportions correctes, capter des attitudes exactes doivent être les préoccupations principales du débutant. Ensuite, seulement, viennent des mises en volume, les recherches de composition, l'étude des ombres et des lumières et l'ajout des couleurs.... Sur des poses plus longues (15 à 30 minutes maximum). Différentes techniques sont utilisées : fusain, pastels, encre de Chine au pinceau ou aux calames, sanguines, encres, aquarelles...

Attention, le nombre de participants est limité à 12 personnes.

Quand? Le mercredi soir de 18h à 20h30

Prix: 155 EUR pour 15 séances de 2h30 avec modèle.

**Renseignements: Hughes Renier - 02.476.08.64 - email: rbastin@skynet.be - site internet:www.hughesrenier.be**

## Du 1er avril au 31 juillet 2009

# Expo Francine Holley

Avec son exposition intitulée "Francine Holley: 90 ans, 20 chefs-d'oeuvre", le musée René Magritte met en lumière l'oeuvre de l'artiste belge née à Liège en 1919. Installée à Paris, Francine Holley, qui fête cette année ses 90 ans, peut être décrite comme une des plus grandes figures belges de la peinture abstraite. Le musée René Magritte veut célébrer son anniversaire en présentant vingt chefs-d'oeuvre de la peintre liégeoise à l'occasion de son exposition annuelle. 90 ans Francine Holley, ce sont nonante années débordant d'énergie, de rencontres (Fernand Léger, Magnelli), d'ouverture d'esprit, de recherche de liberté et de dévouement à l'art. 90 ans Francine Holley, ce sont aussi des chefs-d'oeuvre qui témoignent de la richesse de l'oeuvre abstraite et colorée de cette artiste.

Plongée depuis 1950 dans l'abstraction, Francine Holley y a trouvé l'outil idéal pour libérer son geste pictural, tout en s'imposant une discipline permanente. C'est avec cette alliance du spontané et de la rigueur qu'Holley crée la force de ses oeuvres, secondée dans ce travail par un sens inné de l'équilibre et de la couleur. Sans oublier l'apport dansant et rythmé de la musique, qui berce joyeusement son art.

### Exposition Francine Holley

**Du 1er avril au 31 juillet 2009**

Musée René Magritte

rue Essegem 135

ouvert de 10h à 18h - fermé le lundi et le mardi

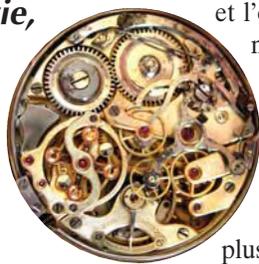
**Renseignements: 02.428.26.26 - [www.magrittemuseum.be](http://www.magrittemuseum.be)**

*Le musée René Magritte présente à nouveau un grand nom de la peinture abstraite*



## Exposition et conférence

***Depuis toujours, les hommes ont mesuré le temps. Le temps et la durée régissent les séquences de la vie, ils sont l'un des fondements de nos modes d'existence.***



La mesure du temps a consisté à trouver une durée de base.

Seul l'humain possède une notion consciente du temps. Quand s'est-il aperçu qu'il pouvait utiliser la lumière et l'ombre projetée pour déterminer les différents moments de la journée? A quelle époque a-t-on commencé à mesurer le temps nocturne à partir des étoiles?...

L'horloge, tout en étant le plus pur produit de la technique, a

une fonction décorative depuis des siècles. Elle est l'attraction principale de cette exposition à laquelle vous convie l'abbaye de Dieleghem.

### Exposition d'horloges anciennes "Le temps... ses trésors"

**du 7 au 29 mars**

Ouvert du mardi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 17h. Le week-end de 10h à 18h. Fermé le lundi

Entrée gratuite

### Conférence "Tempus fugit. 3000 ans de mesures du temps" par le Dr Kallay

**le 17 mars à 20h**

Entrée 2 EUR

à l'Ancienne Demeure abbatiale de Dieleghem (rue Tiebackx 14)

**Renseignements: abbaye de Dieleghem 02.479.00.52**

## Le temps... ses trésors

## Le Rayon vert

### Concert de femmes

« Ik zeg adieu » est le nom d'un ensemble bruxellois et bilingue d'une quinzaine de voix de femmes, à la recherche de couleurs et d'émotions musicales. C'est aussi le titre d'une pièce polyphonique flamande du 16e siècle. Le groupe est constitué de musiciennes et chanteuses amatrices et professionnelles.

Leur répertoire est composé de pièces courtes qui couvrent une période très large, de la fin du Moyen-Age à nos jours, en passant par des madrigaux anglais, du baroque allemand, des pièces vocales du 20e siècle, avec des compositions originales écrites cette

année. L'ensemble chante en anglais, néerlandais, français, italien, hongrois, allemand,...

Le concert sera précédé d'un repas dont le prix n'est pas encore fixé.

### Concert de Ik zeg adieu le 7 mars à 19h

Entrée: 8 EUR / 5 EUR pour les enfants, étudiants et chômeurs

## Concert et festival

### Festival des travaux de fin d'étude des écoles de cinéma et d'arts visuels de la Communauté française

Les frères Dardenne, Jaco Van Dormael, Alain Berliner... autant de réalisateurs qui ont effectué leurs études dans les écoles de cinéma de la Communauté française. Aujourd'hui, sortent de ces écoles les grands réalisateurs de demain. Découvrez leurs travaux de fin d'études.

Tous les films réalisés par les étudiants qui ont terminé leurs études en 2008 seront projetés. Ils sont répartis en 3 catégories: fictions, documentaires et

films d'animation. Un Prix du Jury, récompense financière de 500 EUR, sera décerné dans chaque catégorie.

Un Prix du Public sera également décerné dans chaque catégorie. Il sera octroyé sur base des votes émis par les spectateurs présents lors du Festival.

### Les jeunes cinéastes à l'honneur le 14 mars de 10h à 22h

Entrée: 5 EUR / 3 EUR pour les étudiants, enfants et chômeurs

**Le Rayon vert Asbl**

Rue Van Huynegem 30-32 - 1090 Bruxelles (Jette) - Tél.: 02.420.21.26 - email: [lerayonvert@skynet.be](mailto:lerayonvert@skynet.be)

# Parcours d'artistes 2009

**1 week-end,  
plus de 400 artistes**

*Les 25 et 26 avril 2009, Jette sera à nouveau placée sous le signe de l'art. Lors de la quatrième édition du Parcours d'Artistes, plus de 400 artistes montreront le meilleur d'eux-mêmes dans leur atelier, chez des amis ou dans l'un des nombreux espaces d'exposition.*

Cet événement artistique est issu d'un partenariat unique, pas seulement entre les différentes communautés mais également entre jeunes et plus âgés. D'une part, les communautés flamande et française ont assuré conjointement l'organisation du Parcours d'Artistes, à l'initiative respective des échevins Brigitte De Pauw et Paul Leroy. D'autre part, cette édition est ouverte aux artistes de "7 à 77 ans". Outre les formes traditionnelles d'art, vous découvrirez aussi durant ce week-end des pratiques artistiques modernes. Ainsi, Mixture Urbaine s'adresse spécifiquement aux jeunes, par le biais de concerts de hiphop, de jazz et de soul, de graffitis, d'un spectacle de cirque ainsi que d'acrobaties en skate et en BMX,... Le "Carrefour des générations" réunira différents ateliers, dédiés notamment à la dentelle au fuseau et à la cuisine au wok, qui permettront aux jeunes et aux seniors de se découvrir mutuellement. Pendant le week-end et tout au long du parcours, les seniors créeront eux-mêmes quelques fresques.

Le thème principal demeure toutefois une agréable balade entrecoupée d'arrêts auprès des nombreux artistes participants. L'offre artistique est tout simplement impressionnante, comprenant aussi bien des artistes expérimentés que de jeunes pousses prometteuses et pleines de talent. Afin de faciliter votre balade le long des peintures, sculptures, photos, graffitis,... la commune de Jette a été divisée en trois parties: nord, central et midi. Un parcours à vélos, de musiciens et d'artistes de la parole sera organisé. Une brochure toute en couleurs rassemble les différents artistes participants et sera distribuée à La Maison communale, au GC Essegem, au Centre Armillaire et auprès des participants.

Vous aurez plus de détails sur cet événement culturel unique dans notre dossier "Artiestenparcours d'Artistes 2009" du mois prochain.



**Info&Brochure 02.423.13.73<sup>NL</sup> / 02.423.13.57<sup>FR</sup>**  
**[www.artiestenparcoursdartistes.be](http://www.artiestenparcoursdartistes.be)**

Een organisatie van het College van Burgemeester en Schepenen van Jette, op initiatief van schepenen Brigitte De Pauw en schepenen Paul Leroy, van het Gemeenschapscentrum Essegem en Centre culturel "Armillaire".  
 Une organisation du Collège des Bourgmestre et Echevins de Jette, à l'initiative de l'échevine Brigitte De Pauw et de l'échevin Paul Leroy, du Gemeenschapscentrum Essegem et du Centre culturel "Armillaire".



Théâtre Jeune public**“Pom’ opéra”**

Fruit hautement symbolique, la pomme est entrée dans la légende. De l’Inde, du Caucase, la pomme a fait un long voyage pour arriver jusqu’à nous. Un voyage d’amour et de tentation, du péché originel à la pomme de discorde. Trois musiciens - chanteurs - comédiens s’improvisent voyageurs pour réinventer ce beau périple. Mélodies anciennes, contrées lointaines, airs contemporains, “grande musique” et comptines de chez nous se succèdent pour créer un univers rond, rouge, féérique et chatoyant. Cette ronde héroïne vaut bien un mini-opéra, un opéra de pommes, un pom’opéra!  
Durée: 50 minutes.

**Pour les enfants de 2 ans et demi à 6 ans.**

**“Pom’ opéra” par la Compagnie Iota**

**le 8 mars à 15h** au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée: 6 EUR

**Renseignements: Centre culturel de Jette - 02.426.64.39**

Voir le monde**“Egypte, rencontres au Caire”**

Le guide, un Cairete lucide et amoureux de sa ville, vous prend par la main et vous fait traverser la bouillante métropole aux mille et un minarets. Il vous dévoile les trésors millénaires des pharaons et ceux des quartiers mamelouks. Vous plongerez dans le parfum des épices. Au rythme du glouglou des chichas, vous ferez une pause autour d’un thé brûlant, fasciné par le va-et-vient du marchand ambulant, du paysan en galabeya, de l’homme en complet veston, de la femme voilée de noir, de la femme élégante des quartiers luxueux qui se croisent dans la plus étonnante des coexistences. André Azzam, mémoire vivante du Caire, a séduit les réalisateurs de ce documentaire. Laissez-vous séduire à votre tour.

**Projection du reportage “Egypte, rencontres au Caire”**

**le 8 mars à 15h**

dans la salle communale des Fêtes (place Cardinal Mercier 10)

Entrée: 8,50 EUR / 7,50 EUR pour les seniors / 5 EUR pour les - de 26 ans

**Renseignements: asbl Voir le Monde - 02.649.76.95 - www.voirlemonde.be**

Ciné-club Soukirai**“Goodbye Bafana”**

Basé sur les mémoires du gardien de prison de Nelson Mandela. L’Afrique du Sud en 1968. Sous le régime de l’apartheid, vingt-cinq millions de Noirs sont opprimés par la minorité blanche. Comme la plupart des Blancs d’Afrique du Sud, le gardien de prison James Gregory considère les Noirs comme des hommes de seconde classe. Celui-ci devient le geôlier de Nelson Mandela lors de son incarcération dans les années ’60. Peu à peu, l’opinion politique de Gregory va évoluer au contact de Mandela; il devient attentif aux injustices et aux crimes commis par son propre peuple.

**Dans le cadre de la Semaine d’actions contre le Racisme du 19 au 29 mars.**

**Projection du film “Goodbye Bafana” de Bille August**

**le 18 mars à 20h** au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée: 2,50 EUR

**Renseignements: Centre culturel de Jette - 02.426.64.39**

Armillaire Jazz Nights**Afro Yambi Jazz**

Le projet Afro Yambi Jazz, c’est la rencontre entre les meilleurs instrumentistes et chanteurs africains de la diaspora et d’exceptionnels musiciens de l’horizon jazz.

“Yambi” signifie “embrasser” en lingala. C’est en quelque sorte le résumé du concept: quand l’Afrique embrasse le jazz et inversement! Ils entremêlent les envolées lyriques jazzy aux rythmes endiablés des guitares congolaises.

Leur univers musical chatoyant est construit dans l’intégrité culturelle individuelle. Leur répertoire, essentiellement constitué de titres originaux, apporte quelque chose de résolument neuf. Elaboré sur la base d’un travail collectif, il présente un subtil équilibre entre compositions et improvisations... Afro Yambi Jazz, c’est une musique créative au service de la danse et d’un concept musical sophistiqué qui n’en reste pas moins accessible à tous!

**Concert de Afro Yambi Jazz**

**le 20 mars à 20h30** au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée: 10 EUR / 8 EUR sur réservation

**Renseignements: Centre culturel de Jette - 02.426.64.39**

# Agenda

## Le Café des Parents

Etre parent d'adolescents aujourd'hui n'est pas tous les jours facile. Tous les lundis de 19h à 22h, accueil échange, rencontre et débat en présence de professionnels de l'adolescence et de la famille.

9 mars: "La famille en émoi, et moi?"

16 mars: "Familles et jeunes: quels droits?", en présence d'un juriste

23 mars: "Frères et sœurs: pour le pire et le meilleur"

30 mars: "Soirée 100 thèmes"

au Centre culturel Le Fourquet

(place de l'Eglise 15 à 1082 Berchem-Sainte-Agathe)

**Renseignements: 02.428.90.43 (Primavera) -**

**02.478.82.40 (SSM Le Norois) -**

**www.lecafedesparentsdebruxelles.be**

**Le 18 mars 2009**

## Enfants, TV et jeux vidéos... quel accompagnement parental?

Diane Drory, psychologue de l'enfance et rédactrice de nombreux articles dans "Le Ligeur, journal des familles" se déplacera à l'école Clarté afin de présenter aux parents d'élèves de l'école Clarté une conférence-débat sur le rôle des parents dans l'accompagnement des enfants face à la télévision et aux jeux vidéos.

## Enfants, TV et jeux vidéos... quel accompagnement parental?

Le mercredi 18 mars à 9h30

dans les locaux de Clarté (avenue Lecharlier 80)

## Le Printemps des Sciences Evolutions et révolutions des sciences à la portée de tous

Découvrir la science, ses évolutions depuis Galilée ou Darwin ou les révolutions qu'elle a provoquées dans la société? Du 23 au 29 mars, le Printemps des sciences vous en donne l'occasion à travers une multitude d'activités pour les écoles et les familles.

## Le Printemps des Sciences évolutions et révolutions des sciences à la portée de tous

Du 23 au 29 mars

Palais des Académies,

1 Rue Ducale, 1000 Bruxelles

Infos: 02.650.50.24

## Devenir maître-composteur

Bruxelles-Environnement IBGE, en collaboration avec Inter-Environnement Bruxelles, recrute des candidats maîtres-composteurs. Au terme d'une formation gratuite, de début mars à la mi-juin, les maîtres-composteurs guideront les Bruxellois dans leurs expériences de compostage.

3 mars à 19h30: Introduction et présentation

10 mars à 19h30: Théorie 1, les bases du compostage

15 mars à 9h30: Pratique 1,

installation d'un site de démonstration

31 mars à 19h30: Théorie 2,

gestion écologique des jardins et le compostage à l'école

**Renseignements:**

**Inter-Compost - 02.218.75.95 -**

**catherine.marechal@ieb.be**



## Rencontre autour d'un thème & Groupe d'expression créative

L'asbl SSM Nouveau centre Primavera organise des groupes de parole où chaque participant peut faire part de sa réflexion personnelle et échanger ses points de vue avec les autres membres du groupe.

20 mars de 13h30 à 15h30:

"Du calme! Du calme!"

3 avril de 13h30 à 15h30:

"Regard positif? Regard négatif?"

En compagnie d'hommes et de femmes qui se posent des questions sur la vie, qui cherchent à sortir des murs de la peur ou de l'angoisse et qui veulent rompre le cercle de la déprime ou de l'isolement, il est possible de rejoindre un groupe d'expression créative.

6 et 27 mars de 14h à 16h

au SSM Nouveau Centre Primavera

(rue Stanislas Legrelle 48)

Inscriptions: 02.428.90.43



**Le 23 mars 2009**

## Spectacle "One Job Show..

## Et tu seras prêt pour trouver ton job!"

Afin d'aider les demandeurs d'emploi et les jeunes à approcher plus facilement et avec une multitude d'outils pratiques le monde du travail, la commune d'Auderghem et sa Maison de l'Emploi organisent un spectacle mettra en scène avec humour et réalisme toutes les étapes pour pouvoir décrocher un job.

## Spectacle "One Job Show..."

mis en scène par Giles Daoust

le lundi 23 mars à 14h (accueil dès 13h30)

au Centre culturel d'Auderghem

(bd du Souverain 185 à 1160 Auderghem)

Renseignements: [www.onejobshow.be](http://www.onejobshow.be)

